3LP0101A0712 UNE-MERCREDI-12-07 3LP0101A0712 ZALLCALL 67 01:05:03 07/12/00 B

La Presse
Le plus grand quotidien français d'Amérique

Consommation: Chasseurs de trésors dans les **ventes-débarras**
page E1

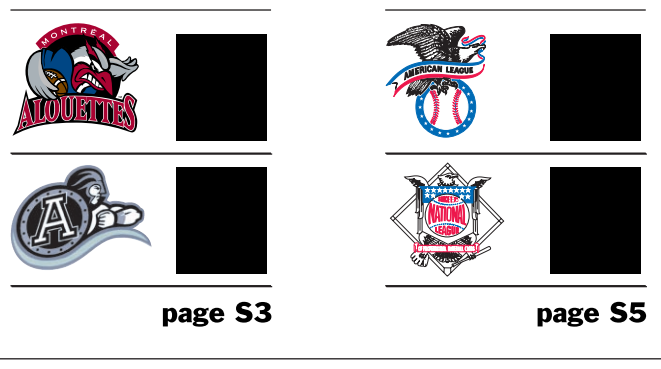

page S3 **page S5**

Mode: Les **profanes** se prononcent
page C1

1346 MONTRÉAL, MERCREDI 12 JUILLET 2000 • 116e ANNÉE, NO 258, 80 PAGES, 6 CAHIERS • 60 ¢ TAXES EN SUS / EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC, HULL-OTTAWA 70 ¢

Marche pacifique

PHOTO CP

Une centaine de Mohawks ont souligné le 10e anniversaire du début de la crise d'Oka, hier, par une marche pacifique pour faire valoir à nouveau leurs revendications territoriales. Le 11 juillet 1990, une centaine de policiers de la Sûreté du Québec tentèrent de démolir une barricade érigée par les Mohawks. Un agent de l'escouade tactique de la SQ, le caporal Marcel Lemay, a été atteint mortellement par une balle durant l'échauffourée.

Sida: l'UNICEF sonne l'alarme

Six jeunes infectés à chaque minute dans le monde

ALEXANDRE SIROIS

À travers le monde, six jeunes de moins de 25 ans sont infectés par le virus du sida à chaque minute, indique le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), qui lance aujourd'hui un appel à une « mobilisation générale en faveur des enfants oubliés ».

Alors que la 13e conférence internationale sur le sida fait les manchettes, l'UNICEF publie aujourd'hui l'édition 2000 d'un rapport annuel intitulé *Le progrès des nations*, qui met cette fois, justement, l'accent sur les ravages du sida chez les jeunes.

Les statistiques dévoilées par l'organisation sont accablantes. En Haïti, par exemple, une jeune femme (de 15 à 24 ans) sur 33 et un jeune homme sur 20 ont déjà contracté le virus du sida. Les chiffres sont encore plus dramatiques pour ce qui est du continent africain. Au Botswana, plus du tiers des jeunes femmes, soit 34 %, et un jeune homme sur sept, sont séropositifs.

10 millions de jeunes infectés

Au total, 10,3 millions de jeunes de 15 à 24 ans sont infectés par le VIH sur la planète, dont près de huit millions dans la partie sud de l'Afrique, précise l'UNICEF, qui exhorte les nations à engager « la plus vaste mobilisation de ressources de leur histoire » pour vaincre le sida.

« Il y a 20 ans, lorsqu'on a commencé à voir qu'il y avait une épidémie de sida à l'échelle mondiale, il y a eu un cri d'alarme. Mais, ensuite, on a oublié. On a sous-estimé la vulnérabilité des gens à l'égard du VIH-sida, particulièrement des jeunes et des femmes », a confié hier à *La Presse* Robert B. Lussier, de l'UNICEF.

M. Lussier, un Québécois qui a passé les trois dernières années en Côte-d'Ivoire à coordonner les activités d'information de l'UNICEF en Afrique de l'ouest et du centre, affirme qu'il faut à tout prix en arriver à triompher de l'indifférence et à « briser le mur du silence ». « Jusqu'à tout récemment, certains présidents niaient que le sida pouvait être un problème ou une menace dans leurs pays », dit-il.

Les statistiques compilées par l'UNICEF apportent de l'eau au moulin de M. Lussier.

Voir **SIDA** *en A2*

■ **Nos informations sur la Conférence sur le sida en pages A14 et A15**

Rubriques

Arts et spectacles	B3 à B8	Le monde	A10 et A11
- horaire télévision	B4	Loteries	A2 et A19
- horaire spectacle	B7	Mode	C1 à C3
Bandes dessinées	D14	Mots croisés	D14 et S10
Bridge	D19	Mot mystère	D14
Carrières et prof.	D6 et D7	Petites annonces	C6
Consommation	E1 à E8	- immobilier	C6 et C7
Décès	D18	- marchandises	C7 et D15
Économie	D1 à D13	- emplois	D15 et D16
Éditorial	B2	- automobile	D16 et D17
Êtes-vous observateur	C6	- affaires	D2
Feuilleton	D14	Politique	B1
Horoscope	C7	Vacances/voyage	C4

MÉTÉO

Ensoleillé
Max. 26, min. 16
cahier Sports, page 16

6 21924 98765 1

http://lapresse.infinit.net

Le vélo électrique pour vaincre la pollution

Quatre villes canadiennes, dont Montréal, participent à un projet pilote

ÉRIC PLOUFFE

Environ 400 travailleurs dans quatre villes canadiennes, dont Montréal, pourront se rendre à leur travail sur un vélo électrique pendant deux semaines cet été. Saint-Jérôme, Québec et Toronto participent également au Projet Vélos électriques 2000 lancé hier à Montréal par le Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec (CEVEQ).

Le projet vise la réduction de la pollution atmosphérique et de la congestion causées par les automobiles.

Les vélos électriques exposés hier ne semblaient guère différents du modèle traditionnel mis à part un moteur fixé au bas du cadre, près du pédalier. La force du moteur varie selon les modèles et un interrupteur permet de n'utiliser que l'énergie humaine. Le moteur fournit une puissance additionnelle à celle du cycliste et proportionnelle à son coup de pédale. Le moteur peut propulser le vélo jusqu'à 32 km/h sur une trentaine de kilomètres, et prend entre deux et six heures pour se recharger.

Les employés qui participent au projet-pilote auront à remplir un questionnaire à la fin de la période d'essai. Les données seront analysées et présentées aux différents partenaires engagés dans le projet dans le but d'apporter des modifications et de commercialiser le vélo électrique.

« Le domaine du transport terrestre étant responsable de plus de 35 % des émissions de gaz à effet de serre au Québec, des dispositions doivent être prises pour réduire la pollution et la congestion, principalement dans les grandes villes », a déclaré hier lors de la conférence de presse, Véronique Lamy, porte-parole du CEVEQ.

Pour sa part, Luc Couillard, de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), a fait remarquer qu'il faut en moyenne 100 voitures à Montréal pour déplacer 120 personnes. Pour l'AMT, le projet de vélos électriques s'inscrit aussi dans une perspective de réduction de la congestion automobile dans la région montréalaise.

« Les gens roulent en moyenne 15 km pour se rendre au travail, a expliqué hier à *La Presse*, David Côté, stagiaire au CEVEQ et étudiant en design industriel. Le vélo électrique est utile pour gravir une pente et ça évite d'arriver au travail en sueur. Mais si la pente est trop raide, le moteur s'arrête

Voir **LE VÉLO** *en A2*

Camp David: Israéliens et Palestiniens manifestent leurs préoccupations

d'après AFP et AP
THURMONT, États-Unis

Le sommet de Camp David s'est ouvert hier au milieu d'un black-out sur la couverture médiatique, mais l'enjeu de la rencontre visant à régler un demi-siècle de conflit israélo-palestinien a été souligné par des manifestations en Israël et dans les Territoires occupés ainsi que dans des camps de réfugiés du Liban et à Camp David même.

Une concession aux médias : le président américain Bill Clinton, le premier ministre israélien Ehud Barak et le président Yasser Arafat, de l'Autorité palestinienne, se sont promenés ensemble, pour les caméras, dans les bois qui entourent les chalets dans l'enceinte de la résidence de campagne des présidents américains.

Le tout dans une ambiance ostensiblement conviviale, Clinton tenant ses deux hôtes par les épaules tandis que Barak et Arafat se livraient à une surenchère de politesses.

Mais tous trois ont refusé de répondre aux questions de la presse sur les premières heures du sommet. « Nous nous sommes engagés à ne pas répondre aux questions et ne pas faire de commentaires, alors je dois montrer l'exemple », a dit Clinton.

Seule l'administration américaine fera des annonces sur le cours des négociations, a précisé le porte-parole de la Maison Blanche Joe Lockhart.

Car l'objectif est on ne peut plus ambitieux : arriver en quelques jours à un accord pour une paix durable. Aucune date butoir n'a été arrêtée, mais le chef de la Maison-Blanche doit s'envoler pour le Japon le 19 juillet afin de participer au sommet du G8.

Et pendant qu'Arafat et Barak se préparaient pour leur première nuit à Camp David, l'un dans le lit qu'occupa Menachem Begin 22 ans plus tôt, l'autre dans celui d'Anouar Sadate, des milliers d'Israéliens participaient à Jérusalem à deux manifestations séparées pour et contre le sommet de Camp David.

Voir **CAMP DAVID** *en A2*

PHOTO REUTERS

Le président américain Bill Clinton, le premier ministre israélien Ehud Barak (à gauche) et le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat (à droite) se sont promenés dans les bois qui entourent la résidence de campagne des présidents américains à Camp David.

J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • Où que vous soyez, Paris, Tahiti ou Tombouctou, effectuez vous-même votre réservation • J'AI BESOIN DE VACANCES

Voyagez Royalement avec ROYAL

	à partir de
Paris	599$
Martinique	599$
Guadeloupe	599$
Fort Lauderdale	269 $
Orlando	269 $

Club Med — Forfaits tout inclus (1 sem.)

Boucanier	1 699$	Puerto Vallarta	1 099 $
Caravelle	1 699$	Cancun	1 399 $
Cancun	1 499$	Puerto Plata	1 259 $
		Varadero	1 099 $
		Antigua	1 429 $
		St-Martin	1 599 $
		Nassau	1 899 $
		Martinique	1 089 $
		Guadeloupe	1 169 $
		Jamaïque	1 249 $

Consultez nos spéciaux de dernière minute qui change à toutes les heures

Cliquez www.multivoyages.com
Tél.: (514) 858-0011 1 • 888 302-6221
En achetant un de ces produits vous courez la chance de gagner une Mercedes
Permis du Québec
2873521

Suites de la une

Les chantiers de Beaver suspendus par la CCQ

ANDRÉ NOËL

La Commission de la construction du Québec (CCQ) a suspendu, hier à midi, les chantiers réalisés à Laval et à Saint-Hubert par une société apparentée à la compagnie de pavage d'asphalte Beaver, les Constructions et pavage Jeskar.

Beaver était l'entrepreneur général de chantiers importants, notamment celui du viaduc du boulevard du Souvenir, qui enjambe l'autoroute des Laurentides à Laval. Des poutres du viaduc, mal consolidées, se sont effondrées le 18 juin, tuant un automobiliste et en en blessant deux autres.

La Presse a révélé quelques jours plus tard que la compagnie fonctionnait sans licence de la Régie du bâtiment depuis quatre mois, parce qu'elle n'était pas solvable. Mais ni la Régie ni la CCQ n'avaient entrepris de procédure de suspension des travaux. Depuis, la Régie a décidé de ne pas renouveler la licence.

La London Garantie, qui assure les cautions, a alors confié les contrats de Beaver à Jeskar. Or, cette dernière a la même adresse (à Montréal-Nord) et le même président que la première.

Jeskar détient une licence d'entrepreneur général, mais elle n'est pas titulaire de la licence appropriée délivrée en vertu de la Loi sur le bâtiment pour effectuer des travaux de ponts et de viaduc (la sous-catégorie 4072), affirme la CCQ dans un communiqué émis hier après-midi.

Jeskar ne peut donc pas réaliser les travaux de viaducs à Laval (boulevards du Souvenir et de la Concorde) et à Saint-Hubert (intersection des routes 112 et 116). En revanche, elle peut continuer à effectuer d'autres travaux de voirie, notamment autour de la rue Atwater à Montréal, à Dorval et à Sainte-Anne-des-Plaines. En pratique, cependant, ces chantiers sont inactifs.

Dès l'annonce du transfert des activités, la CCQ a demandé aux donneurs d'ouvrage (Laval et le ministère des Transports) et aux autres intervenants (comme la London Garantie) de démontrer la conformité de ces transferts entre les compagnies Devesco (la société mère de Beaver), Beaver et Jeskar. « À ce jour, malgré deux avis signifiés par huissier, ces éléments demeurent incomplets et insuffisants », affirme le communiqué de la CCQ.

Personne, à la CCQ, n'a voulu répondre aux questions des journalistes, ne serait-ce que pour expliquer en quoi consiste la sous-catégorie 4072. Cet organisme dispose pourtant d'un service de communications.

De son côté, le porte-parole de Beaver, Michel Lemay, a dit que le patron du groupe Devesco, Mario D'Errico, avait appris la décision de la CCQ de suspendre les travaux « avec surprise ». « M. D'Errico examine cette décision avec les avocats et les assureurs, a dit M. Lemay. Selon nous, tout était en règle. Nous ne comprenons pas. »

M. Lemay a confié, par ailleurs, que les chantiers de viaduc étaient plus ou moins actifs depuis un certain temps. Le Groupe Devesco s'est placé sous la protection de la Loi de la faillite en février. Le groupe doit être liquidé ou vendu après la réalisation des contrats.

IMMO-PRO

Précision

■ Une erreur s'est glissée dans le texte sur la condamnation de François Demers publié en page A 3 de notre numéro d'hier. M. Demers ne travaille pas pour la compagnie Immo-Pro, comme l'a dit par erreur le juge, mais pour une entreprise qui s'est donné un nom très voisin. Nos excuses.

Sida : l'UNICEF sonne l'alarme

SIDA / *Suite de la A1*

Le rapport signale que, trop souvent, les informations sur le sida « n'atteignent pas leurs cibles ou ne sont pas assimilées ». Ainsi, au Bangladesh, 96 % des jeunes garçons et 88 % des jeunes filles sont incapables de désigner une seule méthode permettant de se protéger contre le virus du sida. Au Mozambique, où 15 % des jeunes femmes sont infectées par le virus, 74 % des filles de 15 à 19 ans disent ne pas savoir comment se protéger.

Les études indiquent que ce sont les filles qui, en général, sont les plus ignorantes des risques qu'elles courent. « Elles sont victimes de discrimination quant à l'accès à l'information et à l'éducation, explique M. Lussier. On avait aussi sous-estimé cet aspect-là. »

Le rapport de l'UNICEF démontre que le Canada, en 1998, se classait au quatrième rang mondial du côté du financement de la lutte contre le sida, avec une contribution de 15 millions de dollars. L'étude, qui traite aussi, notamment, du retard de croissance des jeunes enfants, se penche également sur les conséquences sociales du sida. On y apprend par exemple qu'en 1999, 860 000 enfants en Afrique subsaharienne ont été privés de professeurs, ceux-ci ayant succombé au sida.

« C'est dramatique, dit M. Lussier. Parce que l'enfant est privé du droit à l'éducation. On risque de se retrouver avec une population dans la rue encore plus croissante ou avec des jeunes plus ou moins bien préparés pour le travail, qui seront davantage victimes d'exploitation abusive. »

Le vélo électrique pour vaincre la pollution

LE VÉLO / *Suite de la A1*

automatiquement pour éviter de surchauffer. » Vaut mieux alors s'en remettre à sa bonne vieille paire de mollets.

L'achat d'un tel vélo n'est pas à la portée de tous les porte-monnaie. Selon M. Côté, le modèle Mikado Elektron de Procycle, fabriqué en Beauce, coûte environ 800 $. Toutefois, l'étudiant a dit préférer le modèle japonais Racoon parce qu'il est pliable, donc compact, et que le moteur est « assez puissant ».

Cependant, Transports Canada doit revoir sa réglementation avant de pourvoir laisser l'engin circuler librement sur les routes.

La directrice générale du Tour de l'Île de Montréal, Joëlle Sévigny, voit d'un bon oeil la venue du vélo électrique. « Lors du dernier Tour, nous avons accepté que quelques cyclistes puissent l'utiliser, a-t-elle dit hier. Des côtes comme celle de la rue Berri, à Montréal, peuvent constituer un obstacle pour certaines personnes. L'utilisation du vélo électrique devient peut-être à ce moment une alternative. Ça ne va pas trop vite et ça ne fait pas trop de bruit contrairement aux trottinettes à moteur. »

La Chine, le Japon, la France, l'Allemagne et les États-Unis utilisent déjà le vélo électrique comme moyen de transport.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Près de 250 000 vélos électriques de Yamaha ont été vendus à travers le monde en 1998.

Camp David : Israéliens et Palestiniens manifestent leurs préoccupations

CAMP DAVID / *Suite de la A1*

Des milliers de militants de gauche ont manifesté leur soutien au premier ministre Barak devant sa résidence officielle, place de Paris, sous le slogan : « la majorité a décidé pour la paix ».

Le chef du parti Meretz et ancien ministre de l'Éducation Yossi Sarid a affirmé devant les manifestants qu'« il ne peut y avoir de retour de Camp David sans indépendance et souveraineté aux deux peuples », israélien et palestinien.

La deuxième manifestation, contre Barak, s'est tenue devant le Mur des lamentations dans la vieille ville, où 15 000 religieux ont prié, lisant des Psaumes et sonnant du Shofar, la corne de bélier, pour marquer leur douleur à la suite de l'accord en gestation avec les Palestiniens. Des rabbins liés au Parti national religieux, qui a quitté cette semaine la coalition de Barak, s'étaient prononcés contre toute restitution territoriale.

Côté palestinien, des centaines de réfugiés ont manifesté près du camp de Balata, à Naplouse, en Cisjordanie, pour exprimer leur soutien aux négociateurs palestiniens. Des dizaines d'enfants de réfugiés ont défilé à Ramallah, également en Cisjordanie.

Des centaines de Palestiniens ont aussi apporté leur soutien à leurs négociateurs lors d'un rassemblement dans le camp de Shati, dans la bande de Gaza.

« Nous sommes pour une paix des braves, nous sommes pour un paix juste et durable fondée sur les résolutions internationales », a lancé devant le rassemblement le secrétaire de la présidence palestinienne, Tayeb Abdelrahim.

Des dizaines de réfugiés se sont rassemblés dans le camp d'Aïn Héloué, le plus grand du Liban, pour exprimer leur appui à la délégation palestinienne.

Portant des maquettes de la Mosquée Al-Aqsa, à Jérusalem, ils ont scandé des slogans soulignant le caractère arabe de la ville sainte et brandi des pancartes réclamant l'application des décisions internationales, notamment la résolution 194 de l'ONU, qui reconnaît le droit au retour des réfugiés palestiniens.

À Gaza, le Hamas a prévenu que toute concession territoriale faite par Arafat à Camp David serait « nulle et vide » et n'engagerait pas le groupe islamiste opposé au processus d'Oslo.

À Camp David, quelque dizaines de juifs américains et israéliens ont manifesté leur soutien et leur opposition à Ehud Barak.

Le sommet de Camp David doit aboutir à un accord respectant les « lignes rouges » des deux parties, a estimé le ministre israélien de la Justice Yossi Beilin.

De toute façon, les deux camps ont clairement indiqué que tout accord issu de Camp David sera soumis au référendum en Israël et chez les Palestiniens.

Le président Bill Clinton, qui a ouvert le sommet avec une série de discussions séparées avec Barak et Arafat, suivie d'une séance tripartite, devait avoir de nouvelles discussions séparées hier soir avec ses invités à Camp David.

Il a averti les parties qu'il « ne pouvait pas y avoir de succès sans compromis ». Arafat et Barak sont confrontés « à des questions profondes et déchirantes », a-t-il souligné.

« Il n'y a bien sûr aucune garantie de succès », a prudemment reconnu celui qui quittera la Maison-Blanche fin janvier. « Mais ne pas essayer est une garantie d'échec. »

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100
Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée,*
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
http://lapresse.infinit.net
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **5-8-6**
à quatre chiffres : **5-8-8-9**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants :
■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30 ;
■ à Hôpital Royal Victoria, salle de repos-H, 4e étage, Résidence des infirmières, 687, avenue des Pins Ouest, de 9 h 30 à 16 h ;
■ à Laval : Centre communautaire Laval-des-Rapides, salle 005, 387, boul. des Prairies, de 14 h à 20 h ;
■ à Sainte-Julie : en collaboration avec l'Envolée, L'Âge d'or, la Sécurité publique et la ville de Saint-Julie, École secondaire du Grand Côteau (salle Maurice-Savaria), 2020, rue Borduas, de 13 h 30 à 20 h 30 ;
■ à Saint-Sulpice : organisée par les Chevaliers de Colomb Conseil 11647, centre communautaires Léo-Chaussé, 185, rue Émile, de 14 h à 20 h.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Rire pour vrai

■ Le Festival Juste pour rire est décidément celui des préliminaires élaborés. Première des *Jumeaux Vénitiens,* première de *Pop Corn,* première de Michel Boujenah, première de ceci puis de cela... Dire que dans les faits, l'événement n'a pas encore commencé, puisque l'ouverture officielle a lieu demain. Le 18e Festival Juste pour rire voguera alors allègrement jusqu'au 23 juillet. Et, sûrement, pas mal plus loin avec les supplémentaires. Dès demain, *La Presse* se penche très sérieusement sur le rire sous toutes les formes qu'il adopte pendant le Festival.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
*— par Internet : **http://lapresse.infinit.net***

Le système électoral municipal vous inspire-t-il confiance ?

Dix ans après la crise d'Oka, croyez-vous que les relations entre Blancs et autochtones se soient améliorées ?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui : 23 %
Non : 77 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

3LP0301A0712 A3 mercredi 3LP0301A0712 ZALLCALL 67 01:03:40 07/12/00 B

Actualités

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, *La Presse*

Daniel Goyette, pompier à la Ville de Dollard-des-Ormeaux, constate les dégâts qui minent la façade du complexe immobilier situé au 53, rue Hasting : à l'extrême gauche, quatre balcons se sont effondrés les uns sur les autres.

Chute en dominos de balcons d'un immeuble en construction

Des locataires déjà installés sont évacués

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Les policiers du SPCUM ont fait évacuer hier un complexe immobilier d'environ 80 appartements qui est en construction à Dollard-des-Ormeaux et qui s'effondre littéralement sur place. Hier matin, un balcon est tombé, entraînant dans sa chute trois autres balcons qui se trouvaient plus bas. Le propriétaire de l'immeuble de huit étages avait malgré tout autorisé des nouveaux locataires à emménager, le 1er juillet dernier.

Le complexe immobilier est situé au 53, rue Hasting, en bordure du boulevard Saint-Jean. À le voir, on a peine à croire que des personnes y habitent déjà. L'immeuble est loin d'être fini ; les balcons ne sont que d'immenses rectangles de ciment qui s'avancent dans le vide sans aucune protection. D'après le chef Labelle, de la division de la prévention des incendies de la municipalité, neuf familles avaient tout de même emménagé dans ce chantier en construction. À travers les fenêtres de la bâtisse, on peut effectivement apercevoir des meubles dans quelques logements des premiers étages. M. Labelle précise pourtant que personne n'a le droit d'habiter dans un édifice avant que celui-ci ne soit complété à 99,9 %. Que s'est-il produit dans ce cas-ci ? « Le propriétaire a fait entrer les locataires à notre insu », explique le chef des pompiers.

La semaine dernière, deux autres balcons étaient aussi tombés. Des ouvriers qui se trouvaient sur le balcon ont réussi à s'agripper de justesse pour éviter la chute, raconte-t-il. Selon les pompiers présents hier soir, au moins sept balcons sont déjà tombés et deux autres ont été démolis par les ouvriers, par mesure de précaution. On estime que d'autres balcons pourraient chuter bientôt.

Hier après-midi, les policiers, les agents de la sécurité publique, le service d'incendie et des inspecteurs de la ville de Dollard-des-Ormeaux qui se trouvaient sur place, n'ont donc pas hésité à faire évacuer les lieux, au grand mécontentement des quelques locataires qui se retrouvaient sans toit. « On nous traitait de tous les noms », dit le chef Labelle. On a aussi établi un périmètre de sécurité et fermé le chantier de construction.

Selon M. Labelle, la ville a engagé la firme d'ingénieurs SNC-Lavallin pour voir ce que l'on peut faire avec l'édifice.

Fin de l'enquête du DGE : déception mais peu de surprise

MARIE-CLAUDE GIRARD

Maintenant que l'enquête sur les organisateurs d'élections municipales du Directeur général des élections est close, seule une enquête publique peut faire la lumière sur les manoeuvres douteuses, estime une candidate défaite à la mairie de Terrebonne, Lorraine Bégin, qui avait porté plainte au lendemain des élections, en 1997.

Quant au chef de l'opposition lavalloise, Philippe Garceau, qui avait demandé l'été dernier une enquête du DGE en compagnie de quatre autres conseillers de l'opposition, il estime que la plainte aura à tout le moins permis d'alerter le public et les institutions.

« Évidemment, on est déçus que ça n'ait pas abouti à quelque chose de plus concret. Mais on n'est pas surpris. Ces gens-là sont des professionnels bien organisés. »

Faute de preuves « hors de tout doute raisonnable » pouvant mener à des accusations, le DGE a mis fin à son enquête sans porter d'accusations.

« Cela devrait susciter une plus grande vigilance au niveau du DGE, des partis et aussi de la population », dit M. Garceau. Si la population était plus sensibilisée et exerçait davantage son droit de vote, il y aurait moins de possibilités de manoeuvres douteuses, croit-il. Il compte surveiller d'encore plus près le déroulement des prochaines élections à Laval.

Il y a une nuance à faire entre un geste illégal et un geste immoral, estime pour sa part Mme Bégin. « Est-ce que le DGE attend qu'ils viennent admettre ce qu'ils font ? » ironise-t-elle.

L'organisateur politique Claude Dumont, dont le nom a été cité relativement à des contrats d'élections « clés en main », s'est déclaré soulagé hier lorsque joint par téléphone. « Je trouve ça un peu lamentable la manière que ça c'est passé. C'est une grosse enquête. Deux cents personnes ont été interrogées. Chaque fois, on a mentionné mon nom. »

Il a indiqué qu'il s'attendait à ce que l'enquête avorte. « Je m'y attendais. Il ne s'est rien passé. »

Le magouillage électoral remet en cause la volonté des citoyens d'engager temps et argent dans la politique municipale, souligne de son côté Mme Bégin, qui ne fondait pas beaucoup d'espoir dans l'enquête du DGE.

Elle se demande si on ne devrait pas considérer une formule d'élections à deux ou trois tours, comme il existe en France, pour éviter que des partis bidon ne soient créés à la dernière minute pour diviser le vote.

On devrait aussi songer à éliminer le vote par anticipation, car c'est là, estime-t-elle, que les irrégularités sont les plus fréquentes. « Les élections au Québec, elles sont carrément arrangées. Mais il est délicat pour nous d'en parler si le DGE, lui, baisse les bras. Si nos dirigeants politiques ne mettent pas leurs culottes pour donner un mandat clair au DGE, cela va prendre des années avant que les choses changent. »

Au moment de prendre sa retraite, en 1997, l'ancien directeur général des élections, Pierre F. Côté, avait tiré la sonnette d'alarme à propos des moeurs électorales municipales. « L'époque de Duplessis, où un vote n'égale pas un électeur, mais un dollar, est susceptible de revenir en force », confiait-il à *La Presse*, l'année dernière.

Hier, M. Côté a préféré ne pas commenter les résultats de l'enquête, se contentant de souligner que depuis son départ, cinq personnes se sont succédé au poste de DGE. « Cela n'aide pas dans ce genre de travail de recherche. »

Par ailleurs, Monique Deslauriers, présidente du Mouvement pour la démocratie dans les villes, compte déposer une plainte au ministère de la Justice.

Dur coup aux gangs de rue haïtiens

Mais le mutisme de la communauté noire inquiète la police

ÉRIC TROTTIER

Le service de police de la CUM pense avoir porté un dur coup aux gangs de rue haïtiens de Saint-Michel et de Montréal-Nord, en arrêtant 11 personnes et en saisissant plusieurs armes à feu depuis une semaine.

Mais les enquêteurs avouent leur inquiétude grandissante face au phénomène de violence qui entoure ces gangs. « Le problème, c'est que les gens de la communauté noire ne nous aident pas ; ils ont trop peur pour parler », a expliqué hier le commandant Ronald Blanchette, du centre opérationnel Nord de la police de la CUM, qui effectuait un bilan des dernières opérations policières visant à neutraliser ces gangs de jeunes.

Depuis une semaine, la police a arrêté 11 personnes dont la plupart appartenaient à l'un des deux gangs rivaux qui sévissent dans le nord-est de la métropole, soit les Bo-Gars et les Crack Down Posse (CDP). La police a aussi saisi, au cours de diverses opérations, plusieurs couteaux, des munitions, deux revolvers et trois mitraillettes, dont l'une a servi à commettre le meurtre d'Emmanuel Augustin, 23 ans, le 30 juin dernier.

Parmi les 11 inculpés se trouve Jerry Bernard, 22 ans, qui est accusé de tentative de meurtre à la suite d'une fusillade survenue à Montréal-Nord le 24 juin.

Les gangs de rue haïtiens du nord-est de la ville se livrent une guerre sans merci depuis un an, affirment les policiers. Sept jeunes ont été assassinés au cours des 12 derniers mois. Selon la police, il ne faut pas conclure, toutefois, que les gangs de jeunes sont organisés au même titre que les bandes de motards, dont la guerre a fait 24 morts dans les six derniers mois.

« Ils sont très spontanés, explique le sergent-détective Serge Morin, du service des renseignements de la police. Les membres d'un gang ne peuvent souvent tolérer la présence du membre d'un gang rival, ce qui donne des affrontements imprévus, au cours de fêtes, notamment. Ce haut degré de spontanéité (dans les gangs de rue haïtiens) rend notre tâche plus difficile. »

La police estime que près de 200 jeunes font partie d'un des gangs de rue de Saint-Michel et Montréal-Nord. Selon les enquêteurs, ces criminels contrôlent la vente de drogue et la prostitution et font de la fraude.

« Nous espérons les avoir déstabilisés un peu, a conclu Ronald Blanchette, mais on sait que grâce au marché noir, ils pourraient se réarmer rapidement. Notre objectif consiste à les neutraliser avant qu'ils n'y parviennent. »

La police invite donc les membres de la communauté haïtienne à signaler le numéro d'Info-Crimes — 393-1133 — pour communiquer toute information sur les membres de ces gangs.

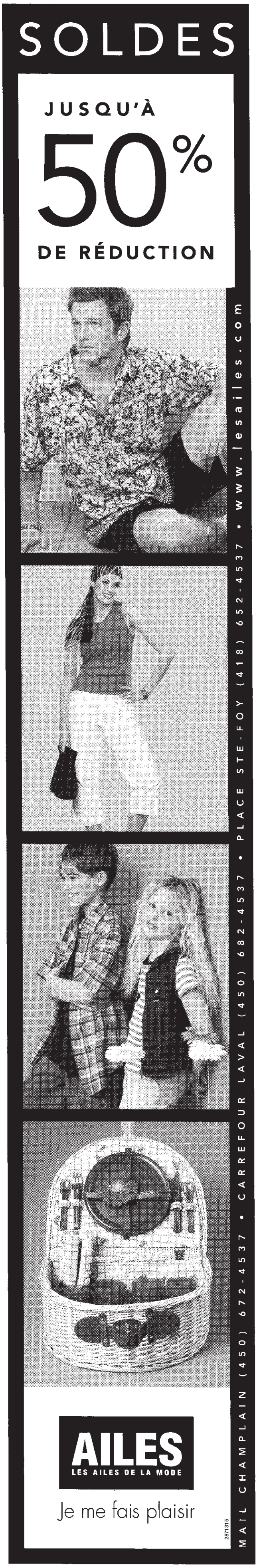

3LP0401A0712 a4 mercredi 3LP0401A0712 ZALLCALL 67 01:03:46 07/12/00 B

Le nombre d'assistés sociaux diminue

PIERRE APRIL
Presse Canadienne, QUÉBEC

Le ministre de la Solidarité sociale André Boisclair a rendu publiques, hier, les statistiques du mois de juillet 2000 qui démontrent une baisse sensible du nombre de ménages bénéficiaires de la sécurité du revenu dans toutes les régions du Québec.

Au total, on compte maintenant 256 900 ménages québécois aptes au travail qui bénéficient de la sécurité du revenu, comparativement à 281 975 au mois de juillet de 1999, soit une diminution de près de 9 %. Par rapport au sommet de 1996, on note une diminution encore plus substantielle, de 29,2 %, ce qui représente 106 084 ménages de moins qu'il y a quatre ans.

Parmi les régions où le taux de bénéficiaires de la sécurité du revenu a le plus diminué au cours de la dernière année, il faut noter la banlieue de Montréal avec une diminution de 11,5 % ou 3112 ménages.

La région de la capitale nationale, avec ses 21 400 ménages aptes au travail en juillet 2000, comparativement aux 23 905 en juillet 1999, fait aussi bonne figure, pour une diminution de 10,5 %.

Dans l'Outaouais, le nombre des bénéficiaires de la sécurité du revenu est passé de 12 414 ménages à 11 100, soit une diminution de 10,6 %.

À Laval, le nombre d'assistés sociaux est passé de 7873 à 7100 (moins 9,8 %) ; à Montréal de 76 400 à 69 900 (moins 8,5 %) ; au Saguenay-Lac-Saint-Jean de 10 904 à 9900 (moins 9,2 %) ; en Mauricie de 13 583 à 12 400 (moins 8,7 %) ; en Chaudières-Appalaches de 7943 à 7300 (moins 8,1 %) et en Estrie de 9816 à 9100 (moins 7,3 %).

« Depuis la mise en place de la réforme de l'aide sociale, en 1989, a noté le ministre Boisclair, jamais le Québec n'a connu un nombre aussi bas de ménages aptes au travail présents à la sécurité du revenu. C'est une indication éloquente d'un contexte économique très favorable et le résultat des efforts déployés au chapitre des politiques de solidarité sociale et d'emploi ».

« Ces chiffres sont fort encourageants et illustrent bien la tendance à la baisse qui se poursuit depuis quelques années. Nous sommes sur la bonne voie et j'ai la ferme conviction que de plus en plus de ménages vont quitter l'aide sociale et retrouver le chemin de l'emploi », a conclu M. Boisclair.

À la recherche de pistes pour lutter contre le crime organisé

Un comité fédéral devra déposer un rapport avant le 31 octobre

ANDRÉ NOËL

Un comité de la justice du parlement fédéral entreprendra en septembre la tournée du Canada pour voir comment renforcer la lutte contre le crime organisé, a indiqué hier Pierrette Venne, critique du Bloc québécois pour tous les sujets touchant le Solliciteur général.

« Les derniers rebondissements de la guerre des motards prouvent qu'il faut agir le plus rapidement possible », a déclaré Mme Venne, dont le parti a été à l'origine d'une motion demandant une répression mieux coordonnée des groupes criminels.

La motion, adoptée à l'unanimité aux Communes, a donné le mandat au comité permanent de la justice « d'étudier la question du crime organisé, d'analyser les avenues qui s'offrent au parlement pour lutter contre les activités des groupes criminels et de faire rapport à la Chambre au plus tard le 31 octobre 2000 ».

La guerre entre les Hells Angels et les Rock Machine a déjà entraîné deux fois plus de meurtres cette année que pendant toute l'année dernière. Les fusillades mettent en péril la sécurité de la population, souligne Mme Venne.

Vendredi matin, une serveuse du restaurant l'Eggstra de Montréal-Nord a essuyé des coups de feu quand deux tireurs ont tué devant elle Robert Savard, proche du chef des Hells Mom Boucher. La serveuse a été blessée à plusieurs endroits dans le bas du corps.

Douze heures plus tard, une fusillade a éclaté au camping Tropicana du canton de Granby. Martin Bourget, 35 ans, qui gravitait dans le giron des Rock Machine, a croulé sous les balles d'un tireur affublé d'une fausse barbe. Selon la police, c'est une chance qu'aucun campeur n'ait été blessé.

En 1995, un enfant de 11 ans, Daniel Desrochers, a perdu la vie dans l'explosion d'une bombe, rue Adam, dans Hochelaga-Maisonneuve. Le député du bloc de ce quartier montréalais, Robert Ménard, a alors entrepris avec la mère de l'enfant une vaste campagne demandant au gouvernement d'adopter une loi antigang, semblable à la loi antimafia en Italie et au RICO Act aux États-Unis.

« La loi antigang a été adoptée en 1997, mais elle ne semble pas donner de bons résultats, a commenté hier Mme Venne. Il est très difficile de l'appliquer. Prouver que quelqu'un fait partie d'un gang est ardu. La loi a été utilisée seulement dans deux ou trois procès, avec des résultats très mitigés.

« La loi est-elle mal faite ? C'est ce que croient les associations de chefs de police. Mais il y a peut-être moyen de combattre le crime organisé autrement que par des amendements législatifs. Il faut changer les mentalités. On entend encore des gens dire que, dans le fond, les motards font de bons voisins. C'est incroyable ! »

De son côté, le sergent d'état-major Jean-Pierre Lévesque, de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), a déclaré cette semaine que la virulence des événements de 1995 est en train de se reproduire cette année. Injecter plus d'argent dans la lutte aux motards serait, selon lui, « prendre une aspirine pour guérir un cancer... Il faut modifier les lois ».

Le comité de la Justice est composé de députés de tous les partis politiques, dont M. Ménard et Mme Venne, du Bloc québécois.

PHOTOTHÈQUE, *La Presse* ©

La députée du Bloc québécois, Pierrette Venne, fait partie du comité qui entreprendra en septembre la tournée du Canada.

2865429

3LP0501A0712 a5 mercredi 3LP0501A0712 ZALLCALL 67 01:04:06 07/12/00 B

Hillary sans Rudy

Richard Hétu

collaboration spéciale
NEW YORK

Six mois après avoir annoncé son retrait de la course sénatoriale de New York, le maire Rudolph Giuliani continue à défrayer la chronique, éclipsant la pauvre Hillary Clinton, aujourd'hui confrontée à une version républicaine de Mario Dumont.

La vie de Rudy Giuliani est encore plus bizarre qu'on pouvait l'imaginer. À la fin de mai, on s'en souvient, le maire de New York avait abandonné la campagne au Sénat en raison d'un cancer de la prostate. Quelques jours plus tôt, il avait annoncé la fin de son mariage avec la journaliste et actrice Donna Hanover, et présenté aux New-Yorkais sa « très bonne amie », Judi Nathan, une jolie divorcée. À New York, le « Rudy & Judi Show » était à l'affiche.

Dans une ville normale, Rudy aurait quand même pu s'éclipser pendant quelques semaines pour consacrer ses efforts à la guérison de sa maladie, la même qui a tué son père en 1981. Mais New York ne fait jamais les choses comme les autres.

La semaine dernière, le *Daily News* a fait ses choux gras des révélations sensationnelles contenues dans une biographie de Giuliani écrite par un journaliste réputé de l'hebdomadaire *Village Voice*, Wayne Barrett.

Imaginez-vous donc que Rudolph Giuliani, l'ennemi juré du crime organisé, le champion de la loi et de l'ordre, avait de la famille dans la mafia : un cousin, un oncle et peut-être même un père...

■■■

Dans *Rudy ! An Investigative Biography of Rudolph Giuliani*, le journaliste Wayne Barrett révèle que le père de Rudy, Harold Giuliani, a passé plus d'un an en prison pour le braquage d'un laitier en 1934, soit dix ans avant la naissance de son fils unique.

À l'époque, le jeune Harold faisait la pluie et le beau temps dans les rues de Brooklyn, selon le livre de Barrett. Armé d'un bâton de baseball, il collectait l'argent dû à son beau-frère, prêteur à taux usuraire et tenancier de bar. Dans ce rôle, le père de Rudy « cassait des jambes, fracassait des rotules et écrasait des nez », écrit Barrett dans son livre, dont des extraits ont été publiés en exclusivité par le *Daily News*.

Le cousin du futur maire de New York n'était pas plus doux. Invité au premier mariage de Rudy en 1968, Lewis D'Avanzo était considéré par le FBI comme « un membre dangereux et impitoyable de la mafia ». Il fut abattu par des agents du FBI en 1977. Quant à l'oncle de Rudy, l'usurier-tenancier, il dut quitter New York après une dispute avec des mafieux de Brooklyn. Avant de partir, il donna au père de Rudy le bar où il menait ses activités criminelles.

Rudy Giuliani, qui a toujours présenté son père comme un modèle de vertu et de bonté, n'a démenti aucun des faits rapportés par Barrett. En guise de réponse, il s'est contenté de réitérer son affection et son admiration pour son père. Il a aussi rappelé son propre rôle dans la lutte au crime organisé à New York.

« J'ai mis en prison les chefs des cinq familles de la mafia new-yorkaise pour 100 ans chacun », a déclaré Giuliani, qui a été procureur des États-Unis à Manhattan avant d'être élu à la mairie de New York.

■■■

Hillary et son nouveau rival, Rick Lazio, ne peuvent pas rivaliser avec l'opéra Giuliani. Sans Rudy, Hillary fait du surplace, ne soulève aucun enthousiasme. Dans les sondages, elle se trouve nez à nez avec ce Lazio, un jeune politicien non seulement inconnu, mais aussi fade que la vanille.

Lazio a vu le jour il y a 42 ans à Long Island, pays de Billy Joel, grande banlieue blanche de New York. Adolescent, il avait déjà l'ambition politique étampée sur le front. Comme son père, il s'activait au sein de la machine républicaine locale. Après son droit, il est devenu procureur dans son comté. À 34 ans, marié et père de deux filles, il s'est fait élire à la Chambre des représentants, prenant le siège d'un démocrate un peu trop arrogant.

Honnêtement, Lazio fait penser à un chiot. Photogénique, il sourit tout le temps, veut plaire à tout le monde. En mai dernier, lors d'un défilé, son enthousiasme était tel qu'il s'est emmêlé les pieds en courant d'une personne à l'autre. Résultat : il s'est pété la fraise sur l'asphalte.

Le lendemain, il s'est présenté devant une assemblée de républicains avec la lèvre supérieure tuméfiée. Il avait l'air d'un boxeur amoché. Mais il avait encore du pep. C'était son discours d'investiture comme candidat républicain au Sénat. Il n'y est pas allé de main morte, accusant Hillary d'être une candidate de « l'extrême gauche » !

■■■

Depuis, Lazio s'est calmé. Il se dit modéré, comme tous les électeurs de la banlieue new-yorkaise, qui feront probablement la différence dans l'élection du 7 novembre. Il est en faveur de l'avortement, mais pas trop. Il est pour le contrôle des armes à feu, mais pas trop. Il croit au gouvernement, mais pas trop.

Et dans chaque ville où il s'arrête, il répète la même évidence : il est de New York et Hillary, cette femme à l'ambition suspecte, ne l'est pas. « Je n'ai jamais eu besoin d'un comité exploratoire pour décider où vivre », dit-il de Buffalo à Long Island.

En un mot comme en mille, Lazio ne vole pas haut, pas plus que son adversaire. Sans Rudy, Hillary semble un peu perdue. Elle comptait se faire élire en contrastant sa personnalité avec celle du maire de New York. Elle espérait que les New-Yorkais tournent le dos au style pit-bull de Rudy, qui ne convient vraiment pas au rôle délibératoire du Sénat.

Mais Rudy a fait faux bond à Hillary. Et la première dame des États-Unis a dû revoir toute sa stratégie. Au début, elle a tenté de comparer Lazio à Newt Gingrich, l'ex-leader des républicains à la Chambre des représentants, un gars de droite. Mais le truc n'a pas marché. Au cours des derniers jours, elle a diffusé une série d'annonces attaquant son adversaire sur des questions spécifiques, comme l'avortement, l'éducation et le contrôle des armes à feu.

On verra si ça lèvera. Pour l'heure, les New-Yorkais bayent aux corneilles. Il faut dire qu'on est en plein coeur de l'été. En septembre, Hillary se sera peut-être remise du départ de Rudy.

Farniente...
Dolce vita...
Tam Tam

Ce soir, **Sébastien Benoit**
reçoit **Pierre Barouh.**

TAM TAM 19h
DU LUNDI AU VENDREDI

Réalisation-coordination : Claude Desrosiers

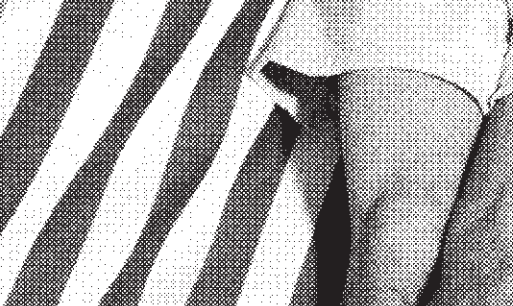

2873620

L'armée MALADE

Les blessures psychologiques subies par le général Roméo Dallaire à son retour du Rwanda ont levé le voile sur l'insuffisance des ressources psychiatriques mises à la disposition des officiers et soldats de l'Armée canadienne. Mais des problèmes existent aussi au niveau des soins médicaux purement physiques. Voici la seconde tranche de notre série sur l'état des services de santé dans les Forces armées canadiennes.

Le Service de santé des Forces armées au bord de l'épuisement

André Duchesne

Une très grave pénurie de médecins généralistes en uniforme guette les Forces armées canadiennes. Dans l'espoir de la résorber, l'armée offre un boni de 80 000 $ aux finissants en médecine afin de les enrôler. Cette somme représente un montant forfaitaire remis à la signature de l'engagement et s'ajoute au salaire des jeunes médecins (de 82 000 $ à 92 000 $ par année). Ceux-ci acceptent de servir pour une période minimale de quatre ans.

En dépit de cette somme alléchante, le recrutement demeure lent et on songe à hausser la prime. « Elle pourrait être augmentée à 130 000 $, voire 150 000 $, car il n'y a pas assez d'intérêt », dit le lieutenant-colonel Henry Flaman, joint à Edmonton. Médecin militaire, il est chargé du recrutement d'officiers médicaux dans l'armée.

Selon le rapport d'examen du Service de santé des Forces armées (SSFC) rendu public en janvier dernier, le nombre d'omnipraticiens (capitaines et majors) autorisé est de 151. Or, cette année, on n'en compte que 96, une pénurie de 35 %. Et l'avenir ne laisse présager rien de bon. L'an prochain, la pénurie atteindra 51 % et en 2002, 71,5 % (voir tableau).

« Il est évident qu'un plus grand nombre de médecins généralistes et spécialistes quittent les Forces canadiennes qu'on en recrute », lit-on dans le rapport. Les auteurs s'inquiètent également du peu d'intérêt manifesté par les jeunes qui songent à faire leur médecine et à qui on propose de payer leurs études (une dépense évaluée à 200 000 $), en plus de leur verser un salaire durant leur formation, en échange de quatre ans de service.

Les salaires offerts ne permettent pas de retenir les médecins. Mais il y a plus. S'ils veulent conserver leur pratique clinique, les médecins en uniforme ne peuvent accepter une promotion allant au-delà du grade de major et leur carrière plafonne.

« Les médecins ont signalé à l'équipe d'examen que les Forces canadiennes découragent ceux qui ont étudié la médecine afin d'être praticiens en clinique de poursuivre une carrière à long terme dans les Forces », ajoute-t-on dans le document de 160 pages.

Moins de médecins, plus de travail

Évidemment, un taux d'attrition galopant (80 %) chez les omnipraticiens en uniforme se traduit par un surcroît de travail pour ceux qui restent. Les membres du personnel en place sont fatigués et démoralisés. Et comme ils sont moins nombreux, ils sont déployés plus souvent en mission. Notons toutefois que l'actuelle proportion omnipraticien/militaires est plus élevée que dans la population civile canadienne.

La situation est moins préoccupante chez les médecins spécialistes (chirurgiens, anesthésistes, radiologistes) où l'effectif répond aux objectifs et parfois les dépasse. Ainsi, le nombre de chirurgiens généraux en uniforme autorisé est de huit alors qu'ils étaient neuf en 1999. Même chose avec les radiologistes ; ils sont quatre alors que les effectifs autorisés sont de deux.

Par contre, l'armée manque d'adjoints médicaux qui constituent plus de la moitié de l'ensemble des ressources du SSFC. Environ 300 postes sont à combler, soit 27 % de l'effectif autorisé.

Quant aux psychiatres en uniforme, on en dénombre cinq alors que les effectifs autorisés sont de six. La proportion actuelle psychiatre/militaires est de 1/12 000 alors que dans la population civile, c'est de 1/8284.

L'ensemble du Service de santé des Forces armées est essoufflé par dix ans de réformes et de restructurations, appliquées en pleine période de compressions budgétaires. L'armée n'y a pas échappé, ses subventions étant réduites de 23 %.

En 1990, une étude avait relevé des lacunes importantes dans la capacité du service à se déployer. On avait alors amorcé une réorganisation (l'opération Phoenix) visant à axer davantage le service de santé sur l'appui aux troupes en mission. Comme cette réorganisation allait réduire les effectifs médicaux disponibles en garnison, on comptait se tourner vers les ressources civiles.

Le problème, c'est qu'au même moment, les services de santé du réseau public subissaient également d'importantes compressions. De plus, les médecins de famille se faisaient plus rares au pays.

Les auteurs du récent rapport sur le service de santé concluent que certaines hypothèses de l'opération Phoenix ne se sont pas avérées. Par exemple, l'obtention des services civils a été plus coûteuse que prévue. « On ne s'attendait pas à ce que les Forces canadiennes soient facturées au taux maximum lorsqu'elles accéderaient aux régimes provinciaux des soins de santé », mentionne-t-on.

Rappelons que les membres de la force régulière de l'armée ne sont pas admissibles aux régimes de santé des provinces. De là l'existence du Service de santé des Forces canadiennes qui compte 2071 postes et dont les dépenses en 1998-1999 ont atteint 66,8 millions.

Le 11 janvier dernier, le ministre de la Défense nationale, Art Eggleton, et le chef d'état-major, le général Maurice Baril, annonçaient une « revitalisation » (une autre réforme) du service de santé, donnant ainsi suite aux recommandations formulées dans le rapport. Plusieurs initiatives ont été prises, dont la réorganisation des ressources sous le commandement d'un directeur général, l'émission et la distribution d'une carte santé aux membres des Forces et la mise sur pied d'un bureau de projet chargé d'orchestrer plusieurs changements administratifs.

Enfin, la période des compressions budgétaires est terminée au ministère de la Défense et au sein des Forces armées qui recevront 1,7 milliard en nouveaux fonds au cours des trois prochaines années.

Militaires omnipraticiens - Effectifs autorisés et réels

Année	Effectifs autorisés (capitaines et majors)	Effectifs réels (capitaines et majors)	Pénurie (nombre et %)
1996	184	162	22 (12 %)
1998	151	130	21 (14 %)
2000	151	96	55 (35 %)
2001 (prévision)	151	74	77 (51 %)
2002 (prévision)	151	43	108 (71,5 %)

Source : Rapport d'examen du Service de santé des Forces canadiennes

Un épineux problème: la continuité des soins

ANDRÉ DUCHESNE

La pénurie d'omnipraticiens au sein de l'Armée canadienne et les nombreux déplacements que doivent effectuer les médecins encore en uniforme créent un épineux problème de continuité des soins chez les bénéficiaires du Service de santé des Forces armées canadiennes (SSFC).

« Dans une pratique médicale civile, on a des patients suivis par un médecin de famille durant très longtemps, tandis que dans les Forces canadiennes, avec les déménagements et le manque de médecins, on a de la difficulté à fournir un médecin pour un membre dans une relation à long terme », estime le lieutenant-colonel David Sanschagrin.

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse* ©

David Sanschagrin

Une importante section du récent rapport d'examen du SSFC est consacrée à l'étude de ce problème. Les auteurs signalent même que « les préoccupations des dirigeants supérieurs des Forces canadiennes à l'égard de la question de la continuité des soins ont été un élément moteur de la décision d'entreprendre cet examen ».

Au cours d'entrevues menées auprès de militaires et de membres du personnel médical, on a relevé que cette situation entraîne de nombreuses conséquences : les patients sont obligés de réexpliquer leurs antécédents médicaux chaque fois qu'ils rencontrent un nouveau médecin, ce dernier met beaucoup de temps à lire le dossier, le lien de confiance ne s'établit pas, il faut attendre plusieurs semaines pour voir un médecin de son choix, etc.

Les soldats souffrant de maladies chroniques sont particulièrement touchés par le manque de suivi médical. D'autres, découragés d'être constamment ballottés d'un médecin à un autre, demandent de pouvoir consulter des médecins civils afin d'obtenir un meilleur suivi.

Un sondage interne indique que 80 % des membres du personnel médical, des officiers et des commandants considèrent que la continuité des soins est inacceptable, très inférieure ou légèrement inférieure par rapport à la situation dans le civil. Or, des soldats en bonne santé sont des soldats qui sont bien suivis par leur médecin, rappelle-t-on.

Afin de corriger le tir, sept recommandations ont été proposées aux autorités. On suggère entre autres de recruter des médecins civils afin de combler les postes pour une période indéterminée et d'examiner les stratégies adoptées dans d'autres pays (notamment aux États-Unis) pour ensuite déterminer si elles pourraient s'appliquer dans les Forces canadiennes.

DEMAIN : La violence conjugale

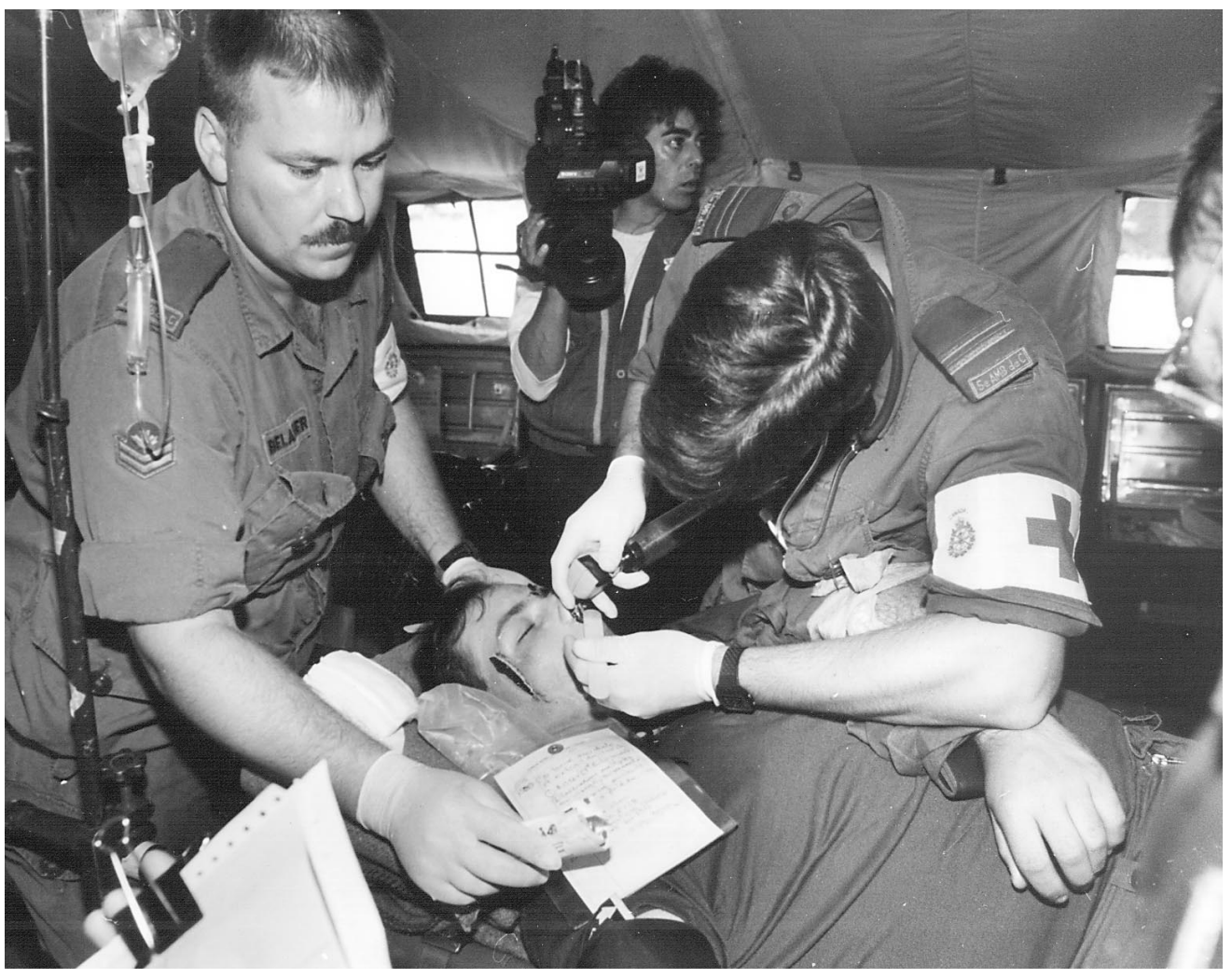

PHOTOTÈQUE *La Presse* ©

Les Forces armées ont besoin de renfort dans leur personnel médical. Le nombre de médecins en uniforme est en chute libre et on a besoin de plus d'adjoints médicaux. Seul le personnel médical en uniforme se rend sur les lieux de missions de paix. Les civils engagés par l'armée travaillent en garnison.

EN BREF

La Catherine fermée

■ La rue Sainte-Catherine sera fermée à la circulation automobile le jour entre les rues Saint-Urbain et Saint-Marc, samedi et dimanche prochains, afin de présenter l'une des plus importantes vente de trottoir. De 9h à 17h, quelque 150 commerçants s'installeront à l'extérieur pour mettre en valeur une grande variété de produits soldés. De plus, il y aura un programme varié d'animation gratuite durant ces deux jours. Cet événement annuel a attiré quelque 300 000 personnes l'an dernier.

STCUM et handicapés

■ Afin d'accroître l'accessibilité à son réseau d'autobus, la STCUM fait passer à douze le nombre de lignes que pourront utiliser les personnes se déplaçant en fauteuil roulant. À compter de lundi prochain, cette clientèle pourra emprunter cinq nouvelles lignes d'autobus. Il s'agit de la 67-Saint-Michel, la 125-Ontario, la 139-Pie-IX, la 150-René-Lévesque et la 185-Sherbrooke. Ces lignes s'ajoutent aux sept autres qui ont été implantées en 1998 et en 1999, soit la 11-Montagne, la 14-Amherst, la 24-Sherbrooke, la 27-Saint-Joseph, la 45-Papineau, la 51-Edouard-Montpetit et la 97-Mont-Royal. La STCUM prévoit consolider son réseau en ajoutant une vingtaine d'autres lignes d'ici la fin de l'année, pour un total de 32 lignes. De plus, compte tenu que les prochaines livraisons d'autobus à plancher surbaissé débuteront en mars 2001, elle estime qu'en 2002, la majorité des lignes régulières seront accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

Les policiers font du grabuge

■ Les 4000 policiers de la CUM augmentent d'un cran les pressions exercées sur leur employeur. Depuis hier, les patrouilleurs effectuent des échanges de véhicules d'un poste de quartier à l'autre dans le but de causer un fouillis administratif. En outre, les policiers ont reçu le mot d'ordre de leur syndicat d'utiliser à profusion les cartes de crédit de leur employeur en faisant le plein d'essence avec du super plutôt qu'avec de l'essence ordinaire. Ces nouveaux moyens de pression, qui s'ajoutent au fait que les policiers portent dorénavant le jeans comme uniforme, visent à forcer la CUM à reprendre les négociations en vue de conclure une nouvelle convention collective. Les négociations sont rompues depuis un mois et demi et un arbitre vient d'être nommé. La Fraternité des policiers avait conclu un accord avec la CUM en mai dernier, mais l'entente a été rejetée par les enquêteurs et les jeunes policiers, ces derniers espérant notamment faire annuler une clause salariale jugée discriminatoire. Depuis, c'est l'impasse.

Un kayakiste secouru par hélicoptère sur la rivière Jacques-Cartier

■ Un kayakiste de la région de Montréal, Patrick Drolet, 31 ans, a été rescapé par hélicoptère, hier, sur la rivière Jacques-Cartier, dans la région de Québec. La Sûreté du Québec et Essor Hélicoptère ont participé aux manoeuvres de sauvetage qui ont duré plus de deux heures. La victime s'en est finalement tirée avec de profondes coupures aux jambes, des ecchymoses et une bonne frousse. Patrick Drolet et trois autres personnes de la métropole ont décidé, hier, un peu avant midi, de descendre la rivière Jacques-Cartier à partir du secteur Déry, un endroit de prédilection pour les kayakistes. Après seulement 500 mètres de navigation, Patrick Drolet, qui en était à sa septième expérience en kayak et à sa première descente sur la Jacques-Cartier, a chaviré dans un rapide un peu en aval du barrage McDougall. La victime a eu le malheur de tomber à l'eau dans une portion de la rivière surnommée la «Râpe à fromage», un coin qui ne pardonne pas selon Yves Bertrand, un kayakiste d'expérience qui connaît bien les dangers de la Jacques-Cartier. Sur une distance d'environ 200 mètres, il a dû affronter le fond extrêmement coupant de la rivière. Il s'est finalement échoué sur une petite île peu accessible, ce qui a donc nécessité l'intervention d'un hélicoptère pour lui venir en aide.

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse* ©

Le député libéral de Jacques-Cartier, Geoffrey Kelley, et le maire de Pointe-Claire, Bill McMurchie, sont allés porter hier au bureau de la ministre des Affaires municipales 8 350 cartes postales signées par des citoyens opposés à la fusion forcée de leur ville.

Des citoyens veulent forcer leurs élus à tenir un référendum sur les fusions

MARIE-CLAUDE GIRARD

Des groupes de citoyens de plusieurs villes de l'île de Montréal unissent leurs forces pour s'assurer qu'un référendum sur les fusions forcées ait lieu à l'automne dans toutes les municipalités concernées.

À l'invitation d'un regroupement de citoyens de Mont-Royal, des groupes d'Anjou, Beaconsfield, Dorval, Montréal-Ouest, Hampstead, Outremont, Lachine, Pierrefonds, Saint-Laurent et Westmount se sont réunis hier soir à Mont-Royal pour discuter d'un moyen de travailler ensemble contre les fusions forcées.

Il s'agit de la deuxième réunion de cette coalition depuis le 27 juin. Depuis, au moins quatre groupes s'y sont joints. Les représentants de six autres mouvements de citoyens ont aussi été approchés dans autant de villes de la Communauté urbaine de Montréal.

Les mouvements de citoyens veulent convaincre la majorité des maires de tenir un référendum, «puisqu'il semble y avoir une hésitation à l'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal à propos d'un référendum conjoint, à une même date, avec une même question», explique Hélène Panaioti, porte-parole du Mouvement des citoyens pour la sauvegarde de l'autonomie de la ville de Mont-Royal.

Après Outremont, Westmount et Mont-Royal, d'autres villes devraient faire connaître sous peu leur intention de tenir un référendum sur une question commune, estime Mme Panaioti. Le rapport du comité Bernard sur les fusions est attendu le 30 septembre. Pour être prêtes à organiser un scrutin en octobre, les municipalités devront annoncer leurs couleurs avant la fin juillet, dit-elle.

Le maire de Pointe-Claire, Bill McMurchie, et le député libéral Geoffrey Kelley, ont livré hier au bureau de la ministre des Affaires municipales 8 350 cartes signées par des électeurs opposés à 81 % aux fusions forcées. Il n'est pas nécessaire de procéder à des fusions pour offrir des services régionaux ou favoriser le partage de services municipaux, plaide M. McMurchie.

Il est de ceux qui, comme le président de l'UMBM, Georges Bossé, estiment qu'il est trop tôt pour organiser un référendum, le gouvernement n'ayant pas encore fait connaître ses intentions pour la région de Montréal. «Nous ne tiendrons pas de référendum tant qu'on ne considérera pas que c'est le bon moment pour le faire.»

Il n'exclut pas d'en tenir un, de préférence chapeauté par l'UMBM. «La ville de Pointe-Claire et l'UMBM, dont nous sommes membres, exploreront toutes les avenues d'opposition possibles, incluant un référendum formel, et au-delà, des poursuites judiciaires», dit-il.

Pourquoi insister pour un référendum, alors que la ministre des Affaires municipales n'en a reconnu aucun jusqu'à maintenant? «Si quelques centaines de milliers de personnes se présentent pour exprimer une opinion, et que cette opinion est très claire, ce serait un suicide politique de ne pas la reconnaître», soutient Mme Panaioti. Et la consultation aura plus de poids si elle a lieu dans un grand nombre de villes.

Geoffrey Kelley estime lui aussi que si le gouvernement a la volonté ferme de créer les communautés métropolitaines, le débat reste encore ouvert sur les fusions.

Les mouvements de citoyens et les villes de Westmount, Outremont et Mont-Royal, estiment qu'ils ne peuvent se permettre d'attendre que le gouvernement impose son programme. «Avec les informations qu'on a en ce moment, il sera trop tard en décembre ou janvier», dit Mme Panaioti.

Il serait d'ailleurs possible d'annuler le référendum si d'ici au jour du vote, la ministre Harel laissait tomber la menace de fusions forcées, avance-t-elle.

Mécontente, Mirabel claque la porte de l'UMQ

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La Ville de Mirabel a décidé de quitter les rangs de l'Union des municipalités du Québec, estimant qu'elle ne défend plus les intérêts des petites villes.

«Ils ne travaillent plus pour les villes comme la nôtre, ils travaillent pour les villes-centres», dénonce Hubert Meilleur, le maire de cette municipalité de 22 00 habitants des Laurentides.

M. Meilleur reproche notamment à l'UMQ, le plus important lobby du monde municipal, de ne pas avoir supporté les 27 maires de la couronne nord lors de la consultation qu'ils ont organisée pour faire échec à l'inclusion de cette région dans le territoire de la nouvelle Communauté métropolitaine de Montréal.

«L'UMQ aurait dû défendre ça avec beaucoup d'acharnement, dit-il. On a été laissés pour compte au profit des villes-centres et des grandes agglomérations.»

Mirabel s'attendait également à être consultée avant que l'union signe avec le gouvernement une entente cadre en vue de la conclusion d'un nouveau pacte fiscal. L'UMQ et la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ont signé le 28 juin une entente qui encadrera les pourparlers d'ici leur conclusion, le 30 septembre. Plusieurs petites villes craignent que le 1,5 milliard promis d'ici 2005 profite surtout aux villes-centres.

Hubert Meilleur croit que d'autres municipalités vont imiter la sienne. Le hic, dit-il, c'est qu'entre l'UMQ et la FQM, qui regroupe de très petites municipalités, il n'existe aucun regroupement représentatif des villes de la taille de Mirabel.

Ce n'est pas la première fois que l'antagonisme entre villes-centres et banlieue coûte un membre à l'UMQ. En décembre dernier, Cap-de-la-Madeleine, en Mauricie, a aussi claqué la porte. C'est néanmoins le maire de Trois-Rivières, une ville-centre, qui a accédé à la présidence de l'UMQ en avril dernier. Conscient des inquiétudes que cela suscitait chez certains maires, Guy LeBlanc avait alors précisé qu'il ne participerait plus aux réunions des villes-centres.

Valeurs fondamentales.

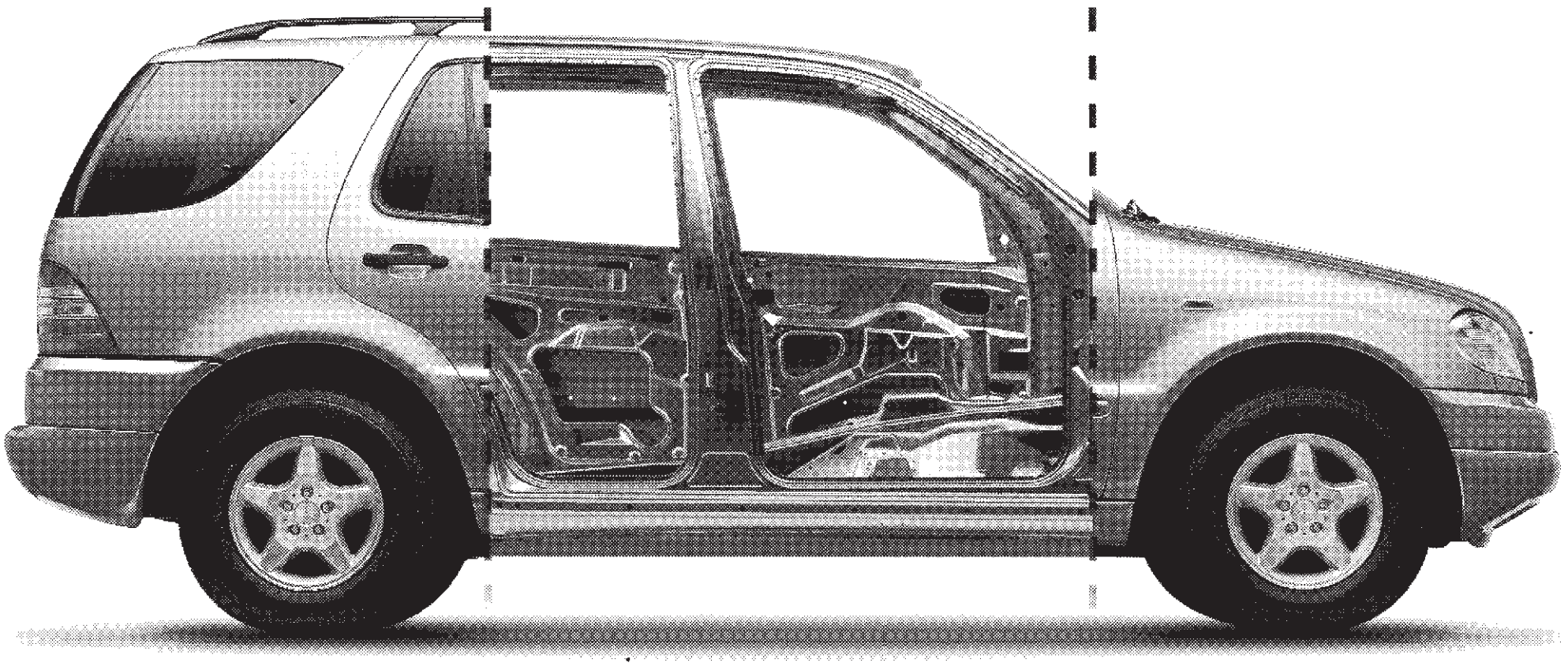

► **LA CLASSE M.** Plus longtemps que tout autre, Mercedes-Benz a construit ses véhicules en fonction d'un maître-mot : sécurité. Plus de cinquante ans de recherches ont produit des résultats sans équivalents en matière de sécurité passive et active. Et en tant que la Mercedes-Benz des 4x4, la Classe M a hérité de tout cela.

► Pensez à la cellule de sécurité montrée ici. Nous avons breveté ce concept, maintenant adopté universellement, ainsi que les zones à déformation progressive, bien avant que la plupart des conducteurs de la Classe M soient même nés. Ajoutez-y ses nombreux systèmes de sécurité active, comme le Programme de stabilité électronique (ESP) et le Contrôle de traction aux 4 roues (4-ETS) et vous obtenez l'utilitaire sport le plus branché sur la sécurité de l'industrie automobile.†

► La sécurité en tant que concept de base totalement intégré, et non pas ajouté après coup : une des qualités que nous, et la classe M, plaçons avant tout. Si vous voulez savoir quelles sont les autres valeurs qui nous inspirent, voyez un concessionnaire Mercedes-Benz, appelez-nous au 1 800 387-0100, ou visitez vite notre site Web à www.mercedes-benz.ca.

UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 47 990 $*

Mercedes-Benz
L'avenir de l'automobile

Entrez dans l'univers Mercedes-Benz avec les articles griffés du catalogue *La Collection* en visitant www.mercedes-benz.ca

2832178

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2000. Toronto, Ontario. Une Compagnie DaimlerChrysler. *P.D.S.F. de la ML320 Classique 2000. Un concessionnaire peut offrir un prix moindre. †Des quinze utilitaires sport de taille moyenne testés par l'*Insurance Institute for Highway Safety*, aucun n'a obtenu de meilleures notes que la Classe M.

La famille d'une malade décédée poursuit l'hôpital

La sexagénaire a dû attendre 11 mois pour être opérée d'un anévrisme de l'aorte

SYLVAIN LAROCQUE

Une poursuite vient d'être intentée par la famille d'une patiente décédée après avoir passé 11 mois sur une liste d'attente pour être opérée. Selon l'avocat de la famille, Me Jean-Pierre Ménard, cette poursuite constitue un précédent au Québec.

La famille de Pauline Lamouche-Dechantigny, âgée de 66 ans au moment de son décès, poursuit le Dr Michel Pouliot, de Verdun, et le Centre hospitalier Angrignon en dommages et intérêts pour un montant de 238 000 $.

Le 22 octobre 1998, la radiologiste Nathalie Séguin, du Centre hospitalier Angrignon, fait subir à Mme Lamouche-Dechantigny une échographie abdominale et conclut à un anévrisme de l'aorte abdominale (dilatation d'une artère). Cet anévrisme était suffisamment important pour qu'on considère le cas urgent, soutient Me Ménard. Le diagnostic est confirmé en décembre par le Dr Michel Pouliot, que la poursuite déposée lundi en Cour supérieure désigne comme le médecin traitant de Mme Lamouche-Dechantigny.

Aussitôt, le Dr Pouliot commande un examen pour déterminer le traitement nécessaire. Or six mois plus tard, le 6 mai 1999, la patiente n'a toujours pas subi l'examen. Pire : la liste d'attente est encore de six mois au Centre hospitalier Angrignon pour ce test. Dans le but d'accélérer les choses, le Dr Pouliot fait alors une demande d'artériographie à l'Hôtel-Dieu de Montréal. On lui donne la date du 20 septembre 1999 pour l'examen.

Toujours le 6 mai 1999, le Dr Pouliot demande à ce que Mme Lamouche-Dechantigny soit admise au Centre hospitalier Angrignon, mais il omet, selon la poursuite, de « préciser si la demande est urgente, semi-urgente ou élective ». Par conséquent, la patiente n'est pas admise.

Pour l'avocat de la famille, c'est là une faute grave.

« Le médecin traitant est responsable du suivi médical de ses patients, a-t-il expliqué à *La Presse*. C'est lui qui doit guider la "priorisation" des cas, c'est-à-dire décider de faire passer un patient avant d'autres quand c'est nécessaire. »

Lorsque la patiente passe enfin l'examen, le 20 septembre, le radiologiste Éric Thérasse conclut lui aussi à un anévrisme de l'aorte abdominale. Le diagnostic initial, effectué il y a près d'un an, est ainsi confirmé. Deux jours plus tard, un autre médecin, le Dr Pascale Dubois, juge que Mme Lamouche-Dechantigny est prête à subir l'opération requise.

Mais l'état de la patiente s'est dégradé durant les longs mois d'attente. Le 23 septembre, le Dr Dubois constate qu'elle souffre d'une infection urinaire et lui prescrit des antibiotiques. Le lendemain, le Dr Pouliot annule la chirurgie que devait subir Mme Lamouche-Dechantigny à cause de l'infection et du « manque de disponibilités opératoires », selon la poursuite. Elle reçoit alors son congé de l'hôpital.

Trois jours plus tard, le 27 septembre 1999, Mme Lamouche-Dechantigny est transportée par ambulance aux urgences du Centre hospitalier Angrignon, souffrant d'une douleur aiguë à l'aine et au dos. Peu après son arrivée, le Dr Claude Paquette l'examine et constate que la patiente est pâle, transpire abondamment et que sa tension artérielle baisse constamment. S'apercevant que l'aorte abdominale est rupturée, il ordonne que Mme Lamouche-Dechantigny soit opérée sur-le-champ.

Durant l'opération, des complications se produisent et la tension artérielle continue de chuter. On constate le décès de Mme Lamouche-Dechantigny dans la nuit.

En plus de reprocher au Dr Pouliot de ne pas avoir traité Mme Lamouche-Dechantigny « tel que l'aurait fait un chirurgien prudent et diligent », la poursuite blâme l'hôpital qui n'aurait pas accordé à la patiente « la priorité que sa condition urgente nécessitait » et qui n'aurait pas fourni, « en temps utile, les ressources requises par ce cas, même si ces ressources étaient disponibles ».

« Quand un médecin décide qu'un cas est urgent, l'hôpital doit suivre », a soutenu Me Ménard.

La direction de l'hôpital et le Dr Pouliot n'ont pas rappelé *La Presse*, hier.

Poursuite de 190 000 $ contre l'hôpital du Sacré-Coeur

SYLVAIN LAROCQUE

La famille de Claude Payette, cet homme mort étouffé par les sangles de contention qui le retenaient à son lit d'hôpital, vient d'intenter une poursuite de 190 000 $ contre l'hôpital du Sacré-Coeur.

« L'hôpital ne nous a contactés d'aucune façon depuis que nous lui avons envoyé une mise en demeure en mai dernier », a indiqué à *La Presse* Me Jean-Pierre Ménard, qui représente la famille.

En mai 1999, M. Payette est soigné à l'hôpital du Sacré-Coeur à la suite d'un accident sur l'autoroute métropolitaine, dans lequel il a subi de graves blessures aux membres inférieurs. Les médecins de l'hôpital montréalais ayant sauvé ses jambes, le patient est transféré à l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie le 8 juin 1999 pour faire de la réadaptation.

Le 22 juin 1999, M. Payette est de nouveau transféré à Sacré-Coeur en raison d'une infection importante. À partir de cette date, on lui met des sangles de contention aux poignets pour éviter qu'il enlève ses tubes. Trois jours plus tard, on l'attache aussi au thorax. Selon la poursuite, « aucune prescription médicale spécifiant la durée de son application et les circonstances nécessitant l'application » n'a été émise, ce qui est contraire à la politique de l'hôpital.

Trois jours plus tard, vers 5h30, un préposé de l'hôpital trouve M. Payette hors de son lit, les pieds au sol et le reste du corps suspendu en raison des sangles de contention qui le retiennent aux poignets et au thorax. Aucun membre du personnel de l'hôpital n'a vu le patient depuis 4h, alors qu'un patient en contention doit être surveillé « aux heures », selon Me Ménard.

À 6h15, l'hôpital contacte Gilles Payette, frère de la victime, pour lui annoncer que Claude Payette a fait un arrêt « cardio-vasculaire » pendant la nuit et que son état est très grave. Par la suite, on informe la famille que le patient a subi des dommages cérébraux très importants lors de cet arrêt. Le décès de M. Payette est constaté vers 18h.

Au-delà des erreurs commises par l'hôpital et son personnel, ce qui choque particulièrement la famille dans cette affaire est « le manque de transparence » de l'établissement, selon Me Ménard. Dans la poursuite, la famille écrit que cette situation a été vécue comme « un deuxième deuil, associé cette fois à la colère d'apprendre que la partie défenderesse leur a caché la véritable cause du décès ». À ce titre, chacun des cinq frères et soeurs de Claude Payette réclame une somme de 10 000 $ à titre de dommages moraux et exemplaires.

De plus, chaque demandeur réclame un montant de 25 000 $ en dommages-intérêts pour la douleur causée par la disparition de M. Payette. Cette forme de compensation, autrefois refusée, a été réintroduite dans le droit en 1996 par la Cour suprême, selon Me Ménard, un spécialiste du droit de la responsabilité médicale.

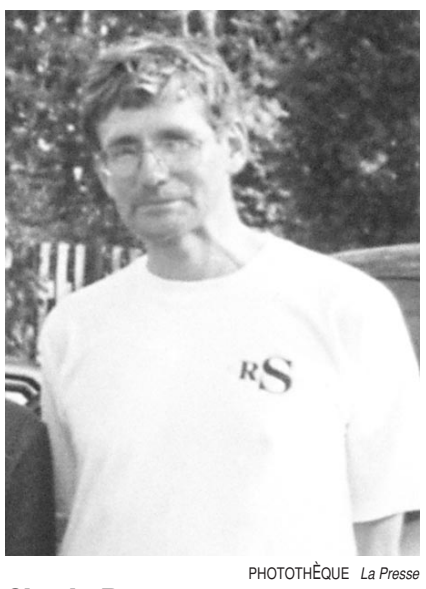

PHOTOTHÈQUE *La Presse*

Claude Payette

À ne pas manquer

Ce numéro hors série
du magazine ***Entreprendre***
vous offre l'inspiration, la vision
et les réflexions
de personnalités québécoises
au sommet de l'action

En kiosque présentement

2872094

GRÂCE À LA FONDATION LES AILES DE LA MODE, COUREZ LA CHANCE DE GAGNER

LA MAISON DE RÊVE LES AILES DE LA MODE

Au total, 16 prix à gagner, dont une Audi *TT*. La Maison de Rêve est située au 421, rue de la Prunelle, dans le projet l'Esplanade de l'Île à l'Île des Soeurs et pourra être visitée entre le 22 mai et le 8 octobre 2000.

Heures de visite: Lundi, jeudi et vendredi de 14h à 20h. Samedi et dimanche de midi à 17h.

Le tirage de la Maison de Rêve se tiendra le 9 octobre 2000 sur les ondes de TQS.

Avec la collaboration de

FILL127

Bibliothèque
et Archives
nationales
Québec

La Presse
12 juillet 2000

Page A9 manquante

Monde

L'EXPRESS INTERNATIONAL

HAÏTI

Washington désavoue

■ Le secrétariat d'État américain a qualifié d'« inachevé et inapproprié » le second tour des législatives de dimanche en Haïti et invité les dirigeants haïtiens à trouver des mesures pour remédier à la situation. Le parti Lavalas au pouvoir en Haïti a affirmé avoir remporté les élections boycottées par l'opposition. Le chef de la mission d'observation électorale de l'OEA, Orlando Marville, a quitté Port-au-Prince pour Washington et la quinzaine de membres de la mission auront fait de même d'ici dimanche.

d'après AFP

CHINE

Droits de l'homme

■ Le premier ministre chinois Zhu Rongji et le président de la Commission européenne Romano Prodi ont abordé, hier, des sujets aussi sensibles que les droits de l'homme et l'immigration clandestine lors d'une rencontre inédite de trois heures à Bruxelles.Lors d'un point de presse avec Prodi, Zhu a parlé de « discussion amicale et productive, même concernant la question des droits de l'homme sur laquelle nous sommes en désaccord ».

d'après AFP

PHILIPPINES

Journalistes enlevés

■ La journaliste Maryse Burgot, de *France-2*, a confirmé grâce à son téléphone satellite qu'elle et deux de ses collègues ont été enlevés par des rebelles musulmans aux Philippines. Selon Robert Aventajado, négociateur en chef du gouvernement philippin, Burgot a téléphoné à son bureau et confirmé être otage du groupe Abu Sayyaf, elle et ses deux collègues, Jean-Jacques Legarrec et Roland Madura. Elle n'a pas précisé si Abu Sayyaf exigeait une rançon pour leur libération.

d'après AP

COLOMBIE

Nouveau cabinet

■ Le président conservateur Andrés Pastrana a nommé hier un nouveau gouvernement marqué du sceau de l'ouverture, mais les réticences du Parti libéral l'ont empêché de parvenir à l'union nationale pour mener à bien le processus de paix avec la guérilla et combattre le chômage. Le Parti libéral (opposition), majoritaire au Congrès, a fait savoir que ses membres qui rejoindraient le gouvernement le feraient « à titre personnel ». Cinq libéraux, dont quatre indépendants, et un syndicaliste, font partie du cabinet de 16 membres qui remplace le gouvernement nommé en août 1998 après l'élection du chef de l'État.

d'après AFP

FIDJI

Libérations

■ Les rebelles fidjiens ont relâché hier neuf des 27 personnes qu'ils retenaient en otage depuis plus de six semaines dans l'enceinte du Parlement, à Suva. Parmi eux figuraient tous les parlementaires d'origine indienne encore détenus, à l'exception de l'ex-premier ministre Mahendra Chaudhry et de son fils. Les otages qui restent désormais aux mains des rebelles sont tous des parlementaires mélanésiens de souche.

d'après AP

BOSNIE

Srebrenica

■ Plus de 3000 survivants sont retournés hier à Srebrenica pour commémorer dans l'émotion, mais sans incident avec la population serbe, les massacres de juillet 1995. Entourés par les membres de la communauté internationale, qui reconnaît sa responsabilité dans la tragédie, les familles musulmanes, surtout des femmes, ont assisté à un service religieux d'une quinzaine de minutes à Potocari, un hameau à la sortie de la ville.

d'après AFP

PHOTOS AFP

Le président iranien Mohammad Khatami était en visite à Berlin, hier, où il a rencontré le maire de la capitale allemande, Eberhard Diepgen.

Khatami invite à la patience

Un tribunal militaire acquitte 18 policiers accusés de brutalité

d'après AFP et AP
BERLIN

Au deuxième jour de sa visite en Allemagne, le président iranien Mohammad Khatami a reçu une leçon sur la démocratie de son hôte allemand Johannes Rau et demandé de la « patience » aux personnes qui reprochent à l'Iran des atteintes aux droits de l'homme.

Un tribunal militaire iranien acquittait entre-temps un ancien chef de la police de Téhéran, ainsi que 17 agents de l'ordre, dans le procès de la violente intervention policière qui avait fait un mort et 20 blessés dans un dortoir universitaire de la capitale iranienne, en juillet 1999.

Deux policiers ont été condamnés dans ce procès : l'un à deux ans de prison pour avoir pris part au raid mené avant l'aube sans autorisation le 9 juillet 1999, l'autre à 91 jours de prison et un million de rials (200 $) d'amende pour vol dans le dortoir.

L'acquittement du général Farhad Nazari et des 17 policiers a été aussitôt condamné par un membre libéral du Parlement, Rajab Mazrouei, et un leader des étudiants, Ebrahim Cheikh.

Dans un entretien avec la chaîne de télévision publique allemande *ZDF* hier, Khatami a souligné que l'Iran fait « l'expérience » nouvelle de la démocratie.

« Cette expérience particulière, que nous faisons, constitue une liaison entre la liberté et la démocratie d'un côté et les fondements spirituels et moraux de la société » d'autre part, a ajouté Khatami, précisant que cela demandait du « temps ».

« Dans les pays qui, pendant des siècles, ont été dominés par des puissances extérieures, la réalisation de la démocratie demande de la patience, on doit y consacrer du temps », a-t-il précisé.

« Chaque peuple a le droit de se forger sa propre compréhension des droits de l'homme au travers des fondements de sa propre culture et de son histoire », a-t-il poursuivi, rejetant l'idée d'une seule vue sur ce sujet.

Un ancien chef de la police de Téhéran, Farhad Nazari, a été acquitté dans le cadre du procès sur la violente intervention des forces de l'ordre dans un dortoir de l'université, en juillet 1999. Un étudiant avait perdu la vie et une vingtaine d'autres avaient été blessés.

Ce qui compte, c'est la dignité de l'homme, a souligné Khatami, estimant que « si des États, à cause de leur puissance économique et politique, cherchent à imposer leur propre interprétation des droits de l'homme à tous les autres êtres humains », cela contredirait ces droits.

Le président allemand Johannes Rau a fait devant Mohammad Khatami l'éloge des « formes de gouvernement démocratiques ».

« Comme l'Allemagne et l'Europe, l'Iran se trouve devant le défi d'adapter ses structures économiques, politiques et sociales pour avoir une chance de maîtriser la globalisation, plutôt que d'être dominée par elle », a déclaré Rau dans son discours.

« Comment, en Occident comme en Orient, relever au mieux ce défi ? Ma conviction est simple et je vous la livre : par des formes de gouvernements démocratiques qui garantissent l'État de droit, les droits de l'homme, la liberté de la presse, et qui protègent les minorités », a déclaré le président allemand lors de la réception donnée en l'honneur de Khatami au château Bellevue, la résidence présidentielle.

« Ceci constitue le meilleur chemin vers la paix et le bien-être. C'est ce but que poursuivent toutes les cultures. C'est pourquoi nous avons besoin de dialoguer ensemble », a encore affirmé Rau.

Quant à Khatami, il a émis l'espoir que les relations entre l'islam et le christianisme s'améliorent.

« Mon voyage en Allemagne pourrait aider à approfondir nos liens bilatéraux et à rapprocher l'islam et le christianisme », a-t-il déclaré. « Nous n'avons aucune inimitié envers un quelconque pays, nous cherchons des contacts directs reposant sur un respect mutuel », a souligné Khatami avant d'ajouter que l'Iran cherchait à obtenir la paix et la liberté au travers de la religion.

Paris offre un pouvoir législatif limité à la Corse

JANA MIKOSKA
Agence France-Presse, PARIS

Le gouvernement français propose d'accorder un pouvoir législatif limité à la Corse, pour y rétablir l'ordre et la légalité, projet jugé insuffisant par les nationalistes alors que fusent dans l'Héxagone les accusations de « brader la République ».

Engagé depuis décembre dans des discussions avec les élus corses, y compris les huit nationalistes de l'Assemblée territoriale, le « Parlement » local, le gouvernement de gauche de Lionel Jospin a formulé lundi les propositions concrètes sur l'avenir de l'île méditerranéenne de 260 000 habitants, théâtre depuis 10 ans de plus de 4000 attentats.

Il propose notamment d'accorder « un pouvoir législatif partagé et encadré à titre expérimental », de procéder à une simplification administrative et de rendre obligatoire l'enseignement de la langue corse en maternelle et au primaire.

Le projet, reçu avec des réserves par les juristes, prévoit le maintien, pendant 10 ans, des avantages fiscaux (droits de succession) dans l'île de 8500 km² achetée par la France à Gênes en 1768. Zone franche, la Corse bénéficie déjà d'une TVA plus faible que d'autres régions françaises et des exonérations d'impôts sur les sociétés.

Une loi de programmation sur 15 ans doit permettre à l'île de rattraper son retard de développement, en accord avec les dispositions européennes. La Corse est déjà la région la plus subventionnée de France, avec 4116 euros par habitant et par an.

Les élus corses doivent débattre de ces suggestions cette semaine avant une nouvelle réunion à Matignon le 18 juillet. Le gouvernement veut parvenir « à un accord cadre » à l'Assemblée de Corse « fin juillet », selon l'entourage de Jospin.

Le consensus n'apparaît pas facile à atteindre. D'ores et déjà, le chef de file des élus nationalistes Jean-Guy Talamoni a rejeté comme « nul et non avenu » le texte du gouvernement, jugeant ses propositions « confuses et obscures » et réclamant de « réels pouvoirs législatifs ».

Talamoni exclut cependant que les nationalistes quittent la table des négociations, estimant que « ce texte n'est pas définitif ».

Dans l'hexagone, le projet a soulevé des protestations à droite, mais aussi dans la coalition de gauche au pouvoir, parmi les partisans du ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement, farouchement hostile à toute velléité d'indépendance des Corses.

Patrick Devedjian, porte-parole du principal parti d'opposition, le RPR du président Jacques Chirac, a accusé le gouvernement de « brader la souveraineté de la République » alors que le journal conservateur *Le Figaro* titrait : « Jospin achète la paix en Corse » par des « consessions aux séparatistes ».

La FIDH et Amnesty « indésirables » en Tunisie

d'après AFP, AP et La Presse
TUNIS

Patrick Baudouin, président de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), et Donatella Rovera, représentante d'Amnesty International (AI), ont été refoulés hier à l'aéroport de Tunis-Carthage et déclarés « indésirables en Tunisie en raison de leur attitude provocatrice ».

Dans une déclaration, les autorités tunisiennes affirment que « ce refus d'entrée ne concerne que ces deux responsables » et non pas leurs organisations.

À Paris, la FIDH a dénoncé « la méthode forte » de Tunis après le refoulement de son président et de deux émissaires d'AI.

Dans un communiqué commun, la FIDH et AI expriment leurs « plus vifs regrets » après cet incident « qui illustre une fois de plus et de manière exemplaire le fossé qui sépare le discours officiel tunisien sur le respect des droits et libertés et la répression systématique des activités des défenseurs de ces droits ».

« Quatre semaines après des mesures ponctuelles d'assouplissement, les autorités de Tunis optent pour l'intimidation et la poigne », dénonce l'Association des droits de la personne au Maghreb (ADPM) dans un texte reçu à *La Presse*.

L'ADPM, basé à Ottawa, souligne que ce « nouveau coup de force et cette atteinte aux droits » intervient au lendemain du report, pour la seconde fois, de la visite d'État que le président Ben Ali devait effectuer à Washington, le 13 juillet.

Dans leur déclaration, les autorités affirment avoir été saisies le 5 juillet de demandes de la FIDH et d'AI pour une visite en Tunisie. « Compte tenu de délais trop courts », elles indiquent avoir proposé la date du 1er septembre pour cette visite que les deux organisations « ont fixée unilatéralement » au 11 juillet.

Moncef Marzouki, porte-parole du Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT), a dénoncé le refoulement des deux responsables internationaux des droits de l'homme et exprimé à ce propos « l'indignation de la société civile tunisienne ».

Selon lui, Baudouin et Mme Rovera, ainsi que Mme Hassina Giraud, de la section française d'AI, voulaient effectuer une visite en Tunisie pour rencontrer des membres de la société civile ainsi que Nadia Hammami et Najoua Rezgui en grève de la faim.

Hier Nadia, 17 ans, a cessé sa grève déclenchée le 28 juin pour réclamer l'arrêt des poursuites contre son père Hamma Hammami, dirigeant du Parti communiste ouvrier tunisien (PCOT, interdit).

« J'arrête ma grève suite aux demandes du Comité de soutien, ainsi que de nombreuses personnalités et organisations de défense des droits de l'homme », a indiqué Nadia.

Sa compagne Najoua, étudiante de 27 ans, a décidé de poursuivre une « grève illimitée » commencée le 2 juillet pour obtenir l'arrêt des poursuites contre son mari Abdeljabbar Maddouri, du PCOT.

Mme Rezgui a affirmé vouloir protester contre « les intimidations policières » dont elle est l'objet avec son fils âgé de 26 mois. Le Comité de soutien, la LTDH et d'autres organisations de droits de l'homme avaient appelé les deux femmes à cesser leur action en raison de leur état de santé, notamment celui de Nadia.

La LTDH avait de nouveau demandé lundi aux autorités de classer les dossiers de Hamma Hammami et de ses camarades jugés dans des « procès politiques ».

Hamma Hammami, époux de l'avocate et militante des droits Radia Nasraoui, et Abdelajabbar Maddouri, vivent tous les deux dans la clandestinité depuis 1998. Ils avaient été condamnés par défaut à neuf ans et trois mois de prison en juillet 1999 dans le cadre d'un procès lié à leurs activités au PCOT.

Hier, les membres du Comité de soutien à Hamma Hammami ont lancé un appel à une grève de la faim nationale aujourd'hui.

Baudouin s'était déjà vu interdire l'entrée en Tunisie en 1996 et Mme Rovera avait été déclarée indésirable en Tunisie depuis 1994 à la suite d'une mission d'information dans ce pays.

Conflits, dette et sida au 36e sommet de l'OUA

Le projet d'Union africaine de Kadhafi rencontre des résistances

d'après AFP
LOMÉ

Les chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ont poursuivi hier, à huis clos, leurs débats à Lomé avec pour thèmes la lutte contre le sida, la dette et les conflits qui déchirent le continent.

Ce 36e sommet de l'OUA, ouvert lundi dans la capitale togolaise, devait également parler du projet d'Union africaine défendue par le colonel libyen Mouammar Kadhafi, mais ce projet ne reçoit pas le soutien de la part de nombre de pays influents du continent.

Hier, le premier sujet de la matinée sur « l'intensification de la lutte contre le sida » devait être présenté par le président sud-africain, Thabo Mbeki, dont le pays accueille actuellement la 13e Conférence internationale sur le sida.

Mbeki s'est dit à plusieurs reprises hostile à l'utilisation des médicaments anti-rétroviraux, utilisés pour lutter contre le VIH, estimant que leurs effets n'étaient pas suffisamment connus.

Le nouveau président en exercice de l'OUA, le Togolais Gnassingbé Eyadéma, a proposé la création en Afrique d'une industrie de production de ces médicaments, extrêmement coûteux et toujours hors de portée des malades africains.

L'Afrique est le continent le plus touché par la pandémie. Les chefs d'État et de gouvernement n'avaient jusqu'ici pas mis le sida à l'ordre du jour de leurs réunions.

Les chefs ont également discuté de problèmes économiques, dont la réduction de la dette passée de 116 milliards de dollars américains en 1990 à 320 milliards en 1998, soit 271 % des recettes d'exportations du continent pour la même année, a rappelé le général Eyadéma.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui s'est adressé lundi au Sommet de l'OUA, a appelé hier les chefs d'État et de gouvernement du G8, qui se réuniront du 21 au 23 juillet à Okinawa, au Japon, à annuler la dette publique des pays pauvres très endettés et de ceux qui sont touchés par des conflits ou des catastrophes naturelles.

« Les pays donateurs et les institutions financières devraient annuler la dette publique de tous les pays pauvres très endettés, en échange de leur engagement à réduire la pauvreté », écrit Annan dans une lettre adressée aux leaders des sept puissances les plus riches et de la Russie, publiée à Genève.

Les conflits, qui touchent une vingtaine de pays sur les 53 que compte l'Afrique, étaient également au programme de cette seconde journée du Sommet de Lomé.

Les chefs de l'OUA examinent les moyens d'intervention de l'OUA dans la crise anjouanaise, aux mains des indépendantistes depuis avril 1998, qui ont fait sécession d'avec le reste des Comores.

Selon des sources diplomatiques, l'Afrique du Sud et d'autres pays de la région souhaitent que l'OUA renforce l'embargo et sont prêts à mettre en place un blocus maritime de l'île.

L'OUA pourrait décider d'envoyer une délégation auprès du colonel Azali Assoumani, au pouvoir à Moroni depuis le coup d'État d'août 1999, a-t-on appris de source proche de la conférence.

L'Organisation pourrait aussi mandater des ministres en Côte d'Ivoire pour préparer une éventuelle mission de chefs d'État auprès du général Robert Gueï, au pouvoir depuis décembre 1999.

La guerre en Sierra Leone est aussi à l'ordre du jour. L'ONU, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et le président sierra-léonais sont convenus de mettre en place un « mécanisme de coordination » pour « favoriser une étroite coopération et de renforcer le dialogue » entre eux.

Ils ont prévu la tenue « dans les prochains jours » d'une réunion entre le secrétaire général de l'ONU et les chefs d'état-majors du Ghana, de la Guinée et du Nigeria, pays de la CEDEAO qui fournissent des contingents à la mission de l'ONU en Sierra Leone (MINUSIL).

La justice russe cible trois grosses sociétés

d'après AFP
MOSCOU

Trois des plus grosses sociétés russes se sont retrouvées hier dans le collimateur de la justice, provoquant l'inquiétude des milieux d'affaires qui s'interrogent sur les objectifs poursuivis par Vladimir Poutine dans sa lutte contre les « oligarques ».

La police fiscale a ouvert une enquête judiciaire contre la direction de la première compagnie pétrolière russe, Loukoïl, soupçonnée de détournement de fonds publics. La société a nié toute malversation, mais son titre a aussitôt plongé sur le marché russe, perdant 8 % avant de se redresser partiellement.

La bourse de Moscou a terminé la journée sur une baisse de 2,5 %, reflet de l'inquiétude des investisseurs, selon les opérateurs.

Quelques heures plus tôt, c'est le groupe de presse indépendant Media-Most, de l'homme d'affaires Vladimir Goussinski, qui faisait l'objet de nouvelles perquisitions.

Celles-ci ont eu lieu dans le cadre des poursuites pour escroquerie ouvertes contre Goussinski pour des détournements de fonds publics liés à une privatisation datant de 1997.

Des documents ont également été saisis au siège du géant gazier Gazprom, actionnaire et important créditeur de Media-Most.

Le Parquet a par ailleurs poursuivi son offensive contre le président du holding Interros, Vladimir Potanine, lui réclamant 140 millions de dollars pour avoir acquis en 1997 le géant du palladium Norilsk Nickel à un prix jugé « sous-estimé ».

« Sur le court terme, toutes ses affaires ont un impact négatif sur le marché car elles créent un climat d'incertitude », ce dont les investisseurs ont horreur, commente une économiste de la banque d'investissement Troïka Dialog, Sylvie Armand-Dellile.

« Sur le long terme, ce n'est pas forcément mauvais. Si tous les oligarques (hommes d'affaires) ont des ennuis les uns après les autres parce qu'ils se sont permis de détourner des fonds, cela pourrait assainir le climat » en Russie, ajoute l'experte.

Avant son élection à la présidence le 26 mars, Vladimir Poutine s'était engagé à réduire le rôle des « oligarques », cette nouvelle classe de patrons qui a bâti sa puissance sur les privatisations et gagné en influence à la faveur de la déliquescence du pouvoir sous Boris Eltsine.

Cette offensive des autorités judiciaires « pourrait illustrer la volonté de Poutine d'instaurer dans les milieux d'affaires *la dictature de la loi*, le leitmotiv de sa campagne électorale », suggère une autre analyste, Natalia Orlova.

« Le problème est qu'il commence sa lutte par les oligarques qui sont les plus éloignés du pouvoir », ajoute cette analyste du groupe financier Alfa Capital, rappelant la lutte qui oppose le Kremlin à Media-Most, seule voix d'opposition d'audience nationale en Russie.

Les groupes contrôlés par Boris Berezovski ou Roman Abramovitch, deux hommes d'affaires qui auraient conservé une partie de leur influence auprès du Kremlin, n'ont pas eu d'ennuis jusqu'à présent. Abramovitch est même devenu un des « rois » de l'aluminium en Russie alors que Poutine était président par intérim.

Pour d'autres analystes, ces événements ont davantage à voir avec la volonté de Poutine de garder un certain contrôle sur les plus grandes sociétés du pays.

« Poutine n'a pas encore choisi le modèle de développement de la Russie. Il hésite entre le modèle libéral et une économie à la sud-coréenne, contrôlée par de grands conglomérats », estime Andreï Ryabov, de l'antenne du centre Carnegie.

Troisième hypothèse dans laquelle le nouveau président ne jouerait qu'un rôle indirect, celui d'une redistribution des richesses entre les oligarques eux-mêmes qui cherchent à se servir de la justice pour nuire à leurs concurrents.

« Avec l'arrivée de Poutine au pouvoir, une période de redistribution de la propriété s'est ouverte » après le gel des années Eltsine, estime Natalia Orlova.

Fox à la recherche de « nouveaux talents »

d'après AFP
MEXICO

Le président-élu Vicente Fox est à la recherche de « nouveaux talents » pour former son gouvernement, démarche sans précédent qui confirme sa volonté de sortir des sentiers battus pour imposer son propre style.

Fidèle à son habitude, Vicente Fox a pris par surprise la classe politique en s'adressant directement aux organisations civiles pour trouver « les meilleurs Mexicains et Mexicaines possibles », afin de constituer un « gouvernement pluriel » qui doit entrer en fonction le 1er décembre prochain.

Dans cette recherche de « nouveaux talents », le président-élu, ex-directeur de Coca-Cola pour le Mexique et l'Amérique centrale, n'a pas hésité à recourir à une methode beaucoup plus en vogue dans le monde des affaires que dans celui de la politique : les « chasseurs de tête ».

Selon le journal *Milenio*, il a fait appel à la société Korn Ferry International qui se présente comme la plus grande entreprise du monde pour la découverte de cadres supérieurs talentueux.

Vicente Fox a déjà établi une sorte de « portrait-robot » de ceux qui pourront figurer dans son cabinet.

Parmi les caractérisques générales auxquelles les candidats doivent répondre figurent : l'amour pour le Mexique, un sens élevé de la responsabilité, une honnêteté confirmée et, bien entendu, l'obtention de résultats.

Vicente Fox avait déjà surpris la classe politique en annoncant son intention de travailler — avant même de prendre ses fonctions — avec le président sortant Ernesto Zedillo sur les dossiers en cours et de présenter en septembre un budget pour l'an prochain.

Vicente Fox a aussi, selon la presse mexicaine, l'intention de faire appel à des hauts-fonctionnaires en activité et dont les capacités ont été unanimement reconnues.

Il pourrait, selon *Milenio*, demander aux ministres des Finances, José Angel Gurria, et de l'Énergie, Luis Tellez, de figurer dans son cabinet.

Même s'ils appartiennent au Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), Gurria et Tellez sont considérés comme des professionnels, éloignés des luttes intestines dans lesquelles le PRI, qui a dirigé le Mexique d'une main de fer pendant 71 ans, est plongée, destabilisée par la victoire de Vicente Fox à la présidentielle.

Les deux hommes sont tenus pour des proches du président Zedillo qui a affirmé sa volonté de faciliter une transition en douceur pour permettre à Fox d'entrer en fonction dans les meilleurs conditions.

Pour faire le point sur l'actualité
LISEZ LE CAHIER Plus CHAQUE SAMEDI DANS La Presse

Forfait Évasion d'été Tremblant
Incluant:
- L'hébergement en condominium avec cuisine complète
- 1 location de canoë, pédalo et terrain de tennis
- Service d'animation du lundi au jeudi pour les enfants
- Accès à la piscine, sauna, tourbillon et plage
à partir de 59,50$ par nuit
prix par personne, taxes en sus (min. 2 nuits)
rabais supp. pour 3 nuits et plus
De plus : Choix de 2 activités parmi :
• Une croisière sur le Lac Tremblant
• Une remontée panoramique de Tremblant
• Une location de 1/2 journée de vélo ou de patins à roues alignées
• Une heure de voile
• Une ronde de 9 trous de Golf (Suppl.)
• 1 heure d'équitation (Suppl.)
1 nuit additionnelle gratuite
avant le 30 juin et après le 13 août 2000
Condotels Du Village Tremblant
Forfait golf avec départ sur La Belle, La Bête & Le Royal Laurentien.
2 départs de golf & 2 nuits dans une luxueuse résidence à compter de 199$ par personne
2875328
1 800 567-6764 www.condotels-tremblant.qc.ca

Assurez votre chez-vous... sans bouger de chez vous!
DES ASSURANCES EN UN COUP DE FIL
Des assurances bien pensées à prix avantageux
• De bons prix en peu de temps
• Des conseils de pros... sans pression
• Une protection abordable au bout du fil
• Un service fiable, de la soumission à l'indemnisation
Si vos assurances arrivent à échéance d'ici 60 jours, appelez-nous maintenant.
1 877 659-7224
® Marque déposée de la Banque Royale du Canada.
MC Marque de commerce de la Banque Royale du Canada.
Compagnie d'assurance générale RBC, licenciée de ces marques.
Protection fournie par la Compagnie d'assurance générale RBC.
ASSURANCES RBC
des solutions brillantes MC
Membre du Groupe Financier Banque Royale
2866393
LPR RPJ

POURQUOI PAYER PLUS AILLEURS ?
Neon GTR 2000 — En Prime aileron arrière
• Moteur 2l, 4 cyl., 16 valves, 132 ch
• Lecteur DC (4) • Climatiseur
• Roues en alliage 15 po
Transport et préparation inclus
249$**/mois
Caravan 2000
• Moteur 3l, V6
• Groupe électrique
• 2e porte coulissante
• Climatiseur
Transport et préparation inclus
309$*/mois
Dodge RAM (1500) 2001
• Moteur Magnum 5,2l, V8
• Automatique
• Boîte de 8 pi.
Transport et préparation inclus
389$*/mois
Grand Cherokee Laredo 2000 4X4
• Bien équipé
• Moteur 4 l. Power tech 1-6 195.ch.
• Groupe électrique
Transport et préparation inclus
499$*/mois
Cherokee Sport 2000 4X4
• Moteur 4 l. Power tech 1-6
• Climatiseur
• Groupe électrique
Transport et préparation inclus
449$*/mois
Jeep TJ SE 2000
seulement +25$/mois 6 cyl. sport
• Moteur 2,5l, Power Tech I-4
• Groupe commodité
• Toits rigide et souple incl.
Transport et préparation inclus
355$*/mois
2874717
* Location 36 mois, 20 400 km/an, dépôt ou échange équivalent 1 995 $ plus taxes. ** Location 48 mois, 25 200 /an, dépôt ou échange équivalent 1 995 $ plus taxes Photos à titre indicatif
POINTE-CLAIRE CHRYSLER JEEP
Adresse Internet HTTP:/WWW.PTE CLR-CHRYSLER.COM
335, boul. Brunswick (face au Centre Fairview)
«Une entreprise familiale dans une communauté de familles»
ISO 9002 SGS
(514) 694-8333
Mtl 990-0183

PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse* ©

Carmen Ruest parcourt la planète à la recherche de cracheurs de feu et autres artistes de cirque.

Chasseur de tête pour le Cirque du Soleil

les métiers rares

On ne risque pas de les rencontrer dans les grandes tours du centre-ville. Le métro-boulot-dodo, ce n'est pas leur tasse de thé. Et il faudra chercher longtemps avant de trouver leur occupation dans un dictionnaire des professions. Tous les mercredis, à compter d'aujourd'hui, La Presse *vous fait rencontrer des gens dont le boulot sort vraiment des sentiers battus.*

ÉRIC PLOUFFE

Carmen Ruest est fascinée par les cirques depuis sa tendre enfance à Rimouski. Elle a fait de la danse à claquettes et fréquenté le monde des artistes de la rue. Aujourd'hui, elle se contente de reconnaître les plus talentueux de la planète. Sa profession: «dépisteure» artistique pour le Cirque du Soleil. Elle a pour tâche de trouver des artistes pour une nouvelle production ou pour remplacer un rôle dans l'un des sept spectacles du Cirque.

Ne devient pas «dépisteure» artistique qui veut. «Il faut connaître toutes les formes d'art et autant l'opéra que le chant guttural mongolien», fait-elle remarquer. Tout comme l'acrobate, la vie d'une «dépisteure» artistique doit être «souple et malléable».

Cependant le métier est moins exotique que l'on pourrait l'imaginer. Le téléphone, le télécopieur, Internet et le magnétoscope la retiennent plus souvent qu'autrement prisonnière de son bureau.

À l'ombre des immenses bureaux du Cirque situés dans le quartier Saint-Michel, à Montréal, Carmen Ruest affiche un air décontracté sur l'une des chaises de la terrasse. «J'ai commencé à travailler avec les artistes de la rue il y a environ 25 ans, raconte la femme de 46 ans en tirant une bouffée de sa cigarette. J'ai rejoint les premières fanfares de rue à Montréal et fait des numéros sur un unicycle et sur des fils de fer.»

Après plusieurs petits boulots, Mme Ruest se tourne vers le travail de dépisteur d'artistes surtout à cause de l'attachement et de la sensibilité qu'elle leur porte.

Pour recruter un artiste, elle doit sentir la détermination du candidat à vouloir offrir un bon spectacle. «C'est important de sentir que le monde a faim, explique-t-elle. Il faut savoir faire une lecture de la personne qui est devant nous.»

Depuis environ cinq ans, Carmen Ruest trouve malgré tout le temps de courir plusieurs festivals que ce soit à Montréal, à Avignon ou à Rio de Janeiro.

Lorsque le directeur de la création rassemble toute son équipe et présente l'ébauche d'un nouveau spectacle, il se tourne vers les dépisteurs artistiques et acrobatiques pour qu'on leur suggère une liste d'artistes et d'acrobates. Une production emploie en moyenne une soixantaine d'artistes.

C'est là que Carmen Ruest «étend ses tentacules de pieuvre» et se lance à la recherche des figurants. Elle peut fouiller dans sa banque de candidatures qui recèle environ 3000 noms d'artistes. Plusieurs de ces derniers ont expédié une cassette vidéo de leur performance par la poste. Si cela ne satisfait pas les créateurs du spectacle, les dépisteurs peuvent partir à la chasse à l'extérieur du Québec pour mettre la main sur la perle rare.

D'abord, une première délégation du Cirque part en éclaireur dans le pays choisi. L'équipe fait le tour des cirques locaux et des festivals à la recherche d'artistes et les rassemble en vue d'une audition. Ensuite, Mme Ruest se rend sur place avec une équipe de collaborateurs pour l'une des dernières sélections.

«Le plus difficile est d'annoncer à des artistes que leur candidature n'a pas été retenue à la suite de leur audition, lance-t-elle.

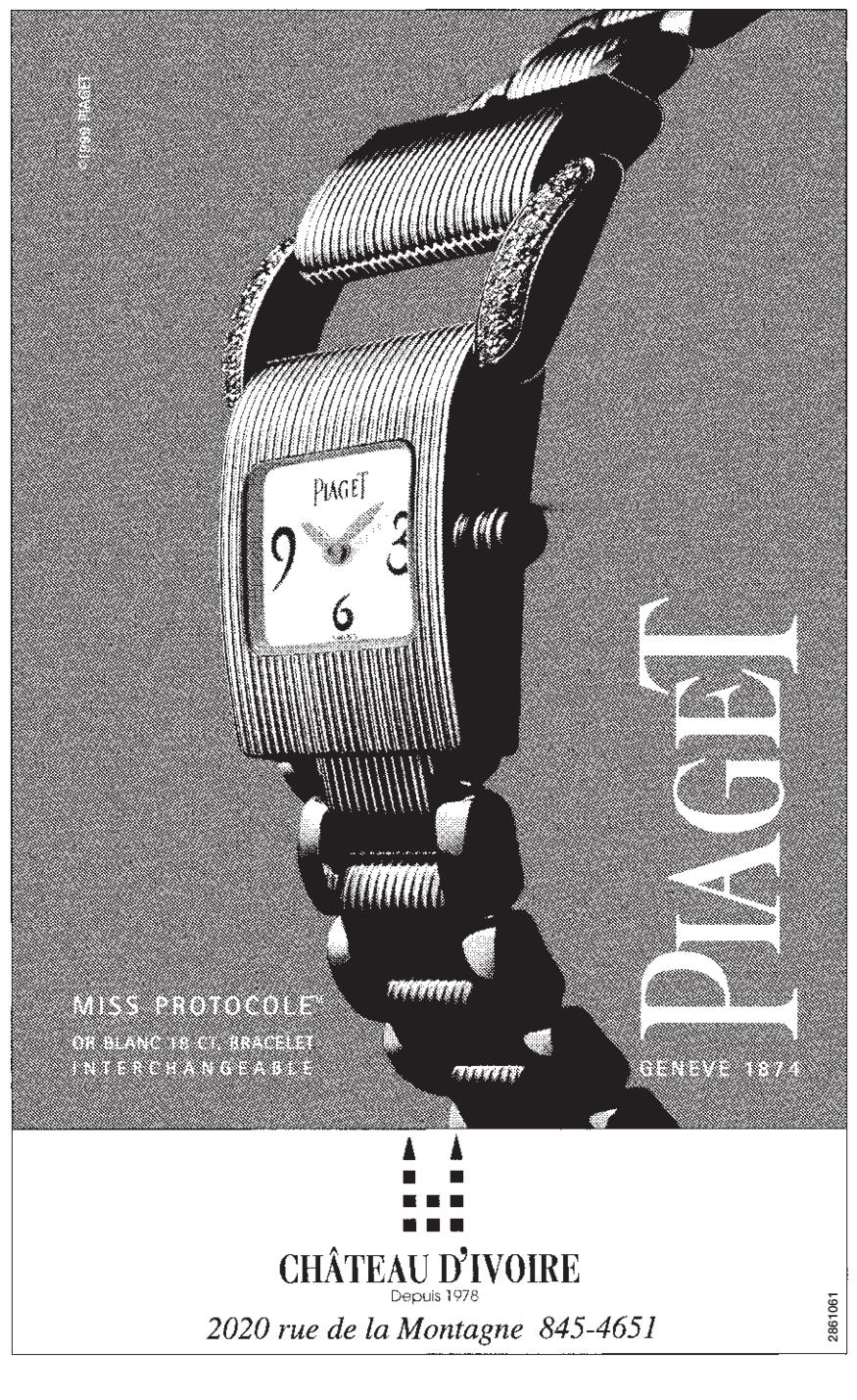

Bibliothèque
et Archives
nationales
Québec

La Presse
12 juillet 2000

Page A13 manquante

3LP1402A0712 A- 14 MERCREDI 3LP1402A0712 ZALLCALL 67 00:59:44 07/12/00 B

L'épidémie du sida ronge l'économie des pays les plus touchés

Isabelle Hachey

envoyée spéciale

DURBAN, Afrique du Sud

Il y a quelques années, la raison qui poussait la majorité des ouvriers agricoles à quitter leur travail sur les fermes commerciales du Kenya était tout simplement la vieillesse. Aujourd'hui, c'est la maladie et la mort. L'épidémie du sida a pris de telles proportions dans ce pays que, des 50 ouvriers d'une seule ferme qui ont rendu leur dernier souffle en 1998, 43 ont succombé au virus incurable et meurtrier.

Il n'y a pas que dans les régions rurales de l'Afrique que le sida fait des ravages. Et il n'y a pas que la survie des Africains qui est en jeu. Celle des entreprises, quelle que soit leur taille, l'est aussi. Tout comme celle de l'économie nationale des pays les plus touchés, qui pourrait s'effondrer sous le poids des morts. Selon le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, « le VIH/sida est un défi au développement majeur, si ce n'est le plus important, auquel est confrontée l'Afrique aujourd'hui ».

Le président du Global Business Council (GBC) sur le VIH et le sida, Bill Roedy, a lancé hier un appel pressant aux entreprises de la planète pour qu'elles prennent des mesures concrètes pour faire face à la crise, lors de la 13e Conférence internationale sur le sida de Durban, en Afrique du Sud.

13e conférence SIDA INTERNATIONALE

« Cette maladie représente la crise humanitaire de notre ère, et jusqu'ici la réponse des entreprises été inadéquate par rapport à l'ampleur de l'épidémie, a dit M. Roedy, aussi président de MTV Networks. La communauté d'affaires a un rôle clé à jouer dans la lutte contre le sida, en partenariat avec les ONG et les gouvernements. Nous n'avons pas d'autre choix que de nous impliquer. »

Plus de 33 millions de gens sont atteints du sida dans le monde. Contrairement à la plupart des maladies, les plus durement touchés sont dans la force de l'âge — entre 15 et 49 ans, la période de la vie la plus productive. En quelques années seulement, le sida a annulé les gains de plusieurs décennies, en terme d'espérance de vie, dans certains pays dévastés par l'épidémie. Vers 2005, les gens mourront, en Afrique australe, à l'âge moyen de 45 ans. Comme en 1950.

Les conséquences économiques de la tragédie sont désastreuses. Selon un rapport publié hier par l'ONUSIDA, l'impact de la maladie pourrait réduire de plus du tiers l'économie nationale des pays où le taux d'infection atteint 10 %. Dans les entreprises, l'absentéisme et le haut taux de roulement causé par la mort prématurée des employés entraînera une importante baisse de productivité. Les marchés rapetisseront du fait que les malades devront dépenser une bonne partie de leur argent en soins de santé. Et les investisseurs étrangers seront de plus en plus réticents à injecter leurs millions dans les compagnies ou la production risque de défaillir.

Les profits des entreprises fondront comme neige au soleil. Une récente étude montre que les coûts engendrés par la maladie au sein d'une compagnie de transport du Zimbabwe correspondent désormais à 20 % de ses profits, selon le rapport de l'ONUSIDA. Dans ce même pays, le prix d'une assurance-vie a quadruplé en deux ans à cause du sida !

Le secteur de l'éducation, dont le monde des affaires a tant besoin, est aussi dévasté : les orphelins du sida quittent les bancs d'école en masse pour survivre dans la rue ou pour s'occuper de leurs jeunes frères et soeurs à la maison. En Zambie, 40 % des professeurs sont séropositifs, et ils meurent plus vite que ne graduent les nouveaux enseignants.

Dans ce contexte, les entreprises ont le devoir d'agir, aussi bien pour des questions morales que pour protéger leur propres intérêts. Et les compagnies des pays industrialisés ont un rôle crucial à jouer, en Afrique comme ailleurs. « Aucune entreprise n'est immunisée contre le sida. Mais le secteur privé est aussi dans une position unique pour répondre à l'épidémie, grâce a ses contacts avec ses employés et avec la communauté d'affaires », affirme le directeur de l'ONUSIDA, Peter Piot.

Appuyé par la Banque Mondiale et l'ONUSIDA, M. Roedy a rendu public un plan d'action, hier, qui précise le rôle des compagnies privées dans la bataille contre le sida : engagement public, campagnes de prévention, politiques antidiscriminatoires à l'intérieur de l'entreprise, support financier aux organismes et aux gouvernements. Le GBC a aussi lancé un site Internet pour guider les entreprises :

www.gbcaids.com

EN BREF

La circoncision prévient le sida

■ Les hommes circoncis courent de deux à huit fois moins le risque de contracter le virus du sida, suggèrent des études scientifiques menées depuis une dizaine d'années de par le monde. La circonsision soulève pourtant de nombreuses questions. Néanmoins, une étude menée en Ouganda par le Dr Ronald Gray, de l'Université John Hopkins de Baltimore, montre clairement que les hommes circoncis dont la femme est séropositive (donc très exposés au VIH) courent moins de risques de contracter la maladie. De même, les hommes circoncis séropositifs transmettent moins souvent le virus à leur partenaire. « Des recherches plus poussées sont nécessaires avant de déterminer des politiques de prévention », a conclu le Dr Gray lors d'un atelier à la 13e Conférence internationale du sida de Durban.

Briser le silence

■ Le directeur exécutif de Human Rights Watch, Kenneth Roy, a demandé hier aux gouvernements de s'attaquer aux pratiques culturelles qui contribuent à la propagation du sida dans certains pays en voie de développement. « Nous connaissons tous la culture machiste qui célèbre le nombre de femmes qu'un homme peut conquérir, le mythe horrible selon lequel le sida peut être guéri en couchant avec une vierge ou une jeune fille. »

Isabelle Hachey

2874667

Premier essai d'un vaccin africain

PHILIPPE COSTE
AFP, DURBAN

Le lancement du « premier essai vaccinal africain » a été annoncé hier à Durban au cours de la XIIIe conférence internationale sur le sida, qui s'est également penchée sur les résultats mitigés des coûteuses tri-thérapies.

L'essai d'un « candidat-vaccin » spécialement conçu pour lutter contre la forme africaine du virus du sida (le sous-type A) débutera cet été, a annnoncé Seth Berkley, président de l'IAVI (International AIDS Vaccine Initiative), au deuxième jour de la conférence de Durban, en Afrique du Sud.

Cet essai de phase 1, destiné à vérifier qu'un vaccin est sûr et provoque la réponse immunitaire attendue, sera mené conjointement à l'Université d'Oxford et à celle de Nairobi.

« Le but est en vue et nous sommes de plus en plus confiants qu'un vaccin sera prêt dans les cinq à 10 ans », a déclaré le Pr Wayne koff, vice-président de l'IAVI chargé de la recherche et du développement.

Si l'enthousiasme est maintenant de mise pour le vaccin, la tonalité est nettement plus tiède pour les médicaments.

Les trithérapies - que les malades du sida ont un peu trop pris pour la panacée - ne débarrassent pas définitivement l'organisme du virus de l'immuno-déficience humaine (VIH), ont rappelé les chercheurs.

Ces derniers ont confirmé hier ce qu'ils avaient dit sans être entendus il y a quatre ans à la conférence de Vancouver : « ces médicaments sont bons, mais ils ne font pas de miracles et ne guérissent pas ».

« Le virus descend à des niveaux indétectables mais il n'est jamais totalement éliminé », a souligné le Pr David Ho, du Centre de recherche Aaron Diamond, à l'Université Rockefeller de New York.

« Des cellules-mémoire vont se nicher dans des sites de l'organisme qui constituent des réservoirs - et qui ne sont probablement pas tous identifiés - et demeurent à un niveau indétectable, tout continuant à se multiplier et à évoluer », a expliqué ce chercheur, un des plus réputés de la nouvelle génération des virologues qui traquent le virus du sida.

Ces cellules, nichées dans leurs « réservoirs », mais absentes du sang et donc invisibles, reprennent du poil de la bête dès que les cocktails d'antiviraux sont arrêtés.

Ces « tri », ou même « quadrithérapies », laissent toujours un petit « trou » dans la couverture. En attendant de nouveaux antiviraux qui réduiront encore la taille du « trou », les virologues réfléchissent à la possibilité d'interrompre ces traitements, quelques semaines ou quelques mois, pour laisser à l'organisme le temps de souffler. Et par souci d'économie.

La prise constante d'antiviraux peut avoir de graves effets secondaires, sur le foie, le métabolisme et la répartition des graisses dans l'organisme.

Mais elle a aussi un coût, auquel bien peu de malades - 5 % seulement des 34 millions de porteurs du virus, selon certains économistes de la santé - peuvent faire face.

Et comme le mot d'ordre est maintenant de tenter de fournir les trithérapies au plus grand nombre possible, toute amélioration susceptible de réduire les dépenses est la bienvenue.

La trithérapie par intermittence à l'étude

Associated Press
DURBAN, Afrique du Sud

Des médecins expérimentent actuellement des interruptions volontaires de la trithérapie afin de déterminer s'il serait possible, voire même plus efficace, de suspendre pendant quelques semaines le traitement lourd et souvent pénible des personnes atteintes par le virus du sida.

Le Dr Anthony Fauci, directeur de l'Institut national américain des Allergies et des maladies infectieuses, a présenté hier les résultats encore prématurés mais encourageants de ces premières expériences.

Cette nouvelle approche se démarque de la théorie selon laquelle une interruption même brève du traitement permettrait au virus du sida de muter et de revenir sous une forme impossible à maîtriser. La trithérapie avec interruptions volontaires en est encore au stade expérimental.

Selon le Dr Fauci, au moins une dizaine d'équipes différentes de par le monde étudient actuellement la thérapie structurée par intermittence et il faudra encore un an avant que les chercheurs puissent savoir si cette méthode ne présente pas de risques.

Dans l'intervalle, a-t-il prévenu, il faut se garder d'interrompre le traitement en dehors du cadre prudent de ces études. « Les effets à long terme sur l'émergence d'une souche résistante et l'évolution clinique finale des patients doivent encore être déterminés. »

Certains des médecins qui expérimentent le traitement avec interruption surveillent les taux de virus de leurs patients et reprennent la trithérapie dès que le VIH revient en force. Néanmoins, l'équipe d'Anthony Fauci programme les interruptions du traitement indépendamment des niveaux du virus.

EN BREF

Controverse autour du lait maternel

■ Il est prouvé que les bébés peuvent contracter le virus du sida en se nourrissant au sein de leur mère séropositive. Il est aussi prouvé que le lait maternel réduit les risques, pour l'enfant, de contracter d'autres maladies, mortelles dans les pays pauvres, comme la pneumonie ou la diarrhée. Les mères se retrouvent ainsi dans un terrible dilemme, d'autant plus que les études sont limitées et parfois contradictoires.

La solution, selon Anna Coutsoudis, de l'Université de Natal (Afrique du Sud), c'est d'encourager les mères séropositives à nourrir leur bébé uniquement au lait maternel. Ses recherches montrent que 25 % des bébés nourris au sein uniquement ont été infectés par le VIH, alors que 36 % des bébés qui ont reçu un mélange de lait maternel et d'autres produits, plus vulnérables aux infections, étaient séropositifs.

Sa position a été rejetée par Mary Glenn Fowler, du Center for disease control d'Atlanta. Selon elle, les études sur le sujet sont « extrêmement limitées », souvent biaisées, et peu concluantes. Pour le moment, la distribution de produits artificiels aux mères séropositives demeurent la seule solution sûre pour empêcher la transmission du virus à un enfant sain.

Isabelle Hachey

VOLVO
pour la vie

LA FORMULE PLAISIR VOLVO

Voici la preuve que la sécurité et le plaisir peuvent cohabiter paisiblement. Moteur turbo de 160 HP. Boîte automatique à cinq rapports. Sacs gonflables avant et latéraux. Chaîne audio supérieure à circuit antivol. Rideaux gonflables. Roues en alliage. Protection anti-contrecoup. Climatiseur électronique. Cage de sécurité en acier ultra-fort. ABS. Système de protection contre l'impact latéral.

VOICI LA VOLVO S40.
BIEN ÉQUIPÉE, SÛREMENT : À PEINE 29 995 $.

le groupe VOLVO

Montréal
UPTOWN VOLVO
4900 Paré Street
(514) 737-6666

Saint-Hyacinthe
AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855 Johnson Street
(450) 771-2305

Sainte-Agathe
FRANKE VOLVO
180 Principale Street
(819) 326-4775

Laval
LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN
1430 Saint-Martin Boulevard West
(450) 667-4960

Pointe-Claire
VOLVO POINTE-CLAIRE
15 Auto Plaza
(514) 630-3666

Saint-Léonard
JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315 Metropolitain East
(514) 725-9394

Brossard
VOLVO DE BROSSARD
9405 Taschereau Boulevard
(450) 659-6688

Le prix conseillé au détail pour la Volvo S40 2001 est de 29 995 $. Taxes, immatriculation, assurances, transport et préparation en plus. Le détaillant peut vendre moins cher. Voyez votre détaillant Volvo autorisé. ©2000 Automobiles Volvo du Canada Ltée. "Volvo pour la vie" est une marque déposée d'Automobiles Volvo du Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Visitez www.Volvo40.com.

2874259

Des études supérieures en génie

Maîtrise en génie de la construction
Maîtrise en génie électrique
Maîtrise en génie mécanique
Maîtrise en génie de la production automatisée
Maîtrise en technologie des systèmes
Maîtrise en génie logiciel
Maîtrise en technologie de l'information
Doctorat en génie

L'École de technologie supérieure propose plusieurs programmes de deuxième et troisième cycles branchés sur l'industrie qui :

- forment des spécialistes qui sont au cœur du développement et du transfert technologiques ;
- profitent de l'expérience industrielle et de l'expertise de plus de 80 professeurs actifs en R&D ;
- privilégient les projets d'application, les mémoires et les thèses en collaboration avec l'industrie ;
- permettent aux étudiants de bénéficier d'un programme exceptionnel de soutien financier.

École de technologie supérieure
1100, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H3C 1K3
Téléphone : (514) 396-8888
admission@etsmtl.ca
www.etsmtl.ca

Université du Québec
École de technologie supérieure

2875205

Une militante américaine pro-marijuana en appelle à la ministre de la Justice

KIM SOO LANDRY

Menacée d'extradition pour avoir arrosé des plants de marijuana d'un cancéreux, l'Américaine Renée Boje s'adresse à la ministre fédérale de la Justice Ann McLellan pour annuler son expulsion du pays et requérir l'asile politique, pendant qu'un mouvement de soutien s'organise.

Âgée d'une trentaine d'années, Renée Boje a été arrêtée en juillet 1997 à Bel Air, en Californie, en même temps que sept autres personnes, près de la résidence de Todd McCormick, un ami malade du cancer qui cultive du cannabis pour son usage personnel. Ne reconnaissant pas la loi de l'État qui autorise la consommation médicale du marijuana, la Drug Enforcement Agency (DEA) fédérale a observé Mme Boje en train d'arroser des plants de « mari » et allègue qu'elle en a fumé, ce qu'elle nie. Sur les lieux, les agents de la DEA ont saisi plus de 4000 plants et du matériel servant à leur culture.

Renée Boje a été détenue pendant trois jours, durant lesquels elle a été fouillée à nu 15 fois, dit-elle. Trois mois après son arrestation, la Justice fédérale américaine a abandonné les accusations contre elle. Apprenant que son dossier était sur le point d'être rouvert, elle a décidé de franchir en mai 1998 la frontière canadienne.

En Colombie-Britannique, elle a été appréhendée en février 1999 dans une maison où une culture de cannabis était destinée au Club Compassion de Vancouver, dit-elle. Renée Boje s'en est tirée sans accusations, mais la GRC s'est alors rendu compte qu'un mandat d'extradition avait été émis par le gouvernement américain contre Mme Boje depuis sa fuite. Menacée d'expulsion vers la Californie, elle a demandé le statut de réfugiée politique.

En février 2000, la Cour supérieure de la Colombie-Britannique a ordonné l'extradition de l'Américaine vers les États-Unis. Son avocat, Me John Conroy en a appelé du jugement et a porté la cause à l'attention de la ministre de la Justice, Anne McLellan. Il s'attend à ce qu'une décision soit rendue à la fin de l'année.

Le ministère de la Justice n'a pas émis de commentaires puisque la cause est toujours en cours, a dit la porte-parole Jennifer Jones.

L'avocat de Mme Boje fait valoir que l'extradition pourrait résulter en une condamnation minimale obligatoire de dix ans de prison, jugée injuste et oppressive, compte tenu de la gravité de la faute. « La sentence serait disproportionnée pour la simple possession ou même la production de marijuana », estime Me Conroy. Renée Boje risquerait une peine maximale de cinq et sept ans pour ces deux crimes, si elle était jugée au Canada.

La démarche inclut aussi la demande d'asile politique. La ministre de la Justice, en consultation avec le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, se prononce aussi sur une demande d'asile quand un mandat d'extradition pourrait avoir comme conséquence la condamnation à plus de dix ans d'emprisonnement. Les opinions politiques de la jeune femme pourraient lui valoir une sentence punitive aux États-Unis, qui mènent une « guerre à la drogue », soutient Me Conroy.

En cas d'une décision défavorable de la procureure générale, la Cour d'appel pourrait procéder à une révision judiciaire et entendre l'appel du verdict rendu en février par le juge d'extradition.

La bataille judiciaire pourrait perdurer car Renée Boje compte bien épuiser tous les recours possibles, allant même jusqu'à la plus haute instance du pays. Sa lutte devant les tribunaux est aussi politique, dit-elle. « Ma mère a soigné des enfants atteints du sida et du cancer et j'ai vu les effets bénéfiques que la marijuana procure. »

À Montréal, le Club Compassion défend la cause que porte Renée Boje sur ses épaules. « Celui qui consomme de la marijuana thérapeutique est traité en criminel. L'usage récréatif est un autre débat », croit Caroline Doyer, porte-parole de l'organisme qui a recueilli la signature de 200 des 8000 pétitionnaires au pays.

Renée Boje, qui vit paisiblement près de Vancouver, ne passe pas un jour sans recevoir une lettre d'appui — elle dit en avoir maintenant 5000 — venant d'un peu partout dans le monde. Cela l'encourage : « J'accumule mes énergies et m'inspire du courage d'un ami qui avait été arrêté avec moi et qui est mort du sida. »

Visites gratuites pour familles branchées

Cet été, Hydro-Québec vous ouvre gratuitement les portes de 14 de ses installations.
Pour des découvertes inoubliables, **suivez le guide !**

À Laval
La centrale de la Rivière-des-Prairies

En Montérégie
La centrale de Beauharnois et l'Électrium

Dans les Laurentides
La centrale de Carillon

Dans l'Outaouais
La centrale des Rapides-Farmers

En Mauricie
La centrale de Gentilly-2

Sur la Côte-Nord
Le barrage Daniel-Johnson, les centrales Manic-5 et Manic-2, le chantier de la Sainte-Marguerite-3

À la Baie James
L'aménagement Robert-Bourassa et la centrale La Grande-1

En Abitibi-Témiscamingue
La centrale de la Première-Chute et les centres de formation et de téléconduite

Dans les Îles
La centrale des Îles-de-la-Madeleine

1 800 ÉNERGIE ou le **(514) 363-7443.** www.hydroquebec.com/visitez

Hydro Québec

2870731

L'enquête des deux ados accusés de meurtre est frappée d'un huis clos

SAINT-JÉRÔME

Les deux adolescents accusés du meurtre prémédité d'Aylin Otano-Garcia, 15 ans, assassinée le mois dernier à Chatham, près de Lachute, ont comparu hier au palais de justice de Saint-Jérôme pour leur enquête sur remise en liberté. Le juge Normand Lafond a toutefois frappé l'enquête d'un huis clos et d'une ordonnance de non-publication. Seuls les membres de la famille de la victime ont pu assister à l'audience qui se poursuivra demain.

Aylin Otagno-Garcia, 15 ans, a été tuée à coups de bâton de baseball le soir du 12 juin dans une carrière de Chatham. Elle aurait été rouée de coups par ses agresseurs parce que l'un d'eux aurait échoué dans sa tentative de la conquérir et que l'autre aurait de fortes tendances racistes. Ces deux hypothèses ont été répétées depuis le drame par des camarades d'école, des parents et l'ami de coeur de la victime. Les accusés et la victime fréquentaient la même école à Lachute.

PUBLICITÉ

Ce que tous les aînés devraient savoir au sujet des hypothèques inversées

Grâce au Programme Canadien de Revenu Résidentiel, les aînés âgés de 62 ans et plus peuvent tirer de leur patrimoine un montant en espèces de 15 000 $ à 200 000 $ comptant.

Le programme est aussi appelé hypothèque inversée parce que vous n'avez rien à rembourser tant que vous résidez dans votre maison. Le capital et les intérêts sont remboursés par vos héritiers, ou vous-même si vous décidez de vendre.

Vous n'avez pas à vendre votre maison pour avoir accès à l'argent dont vous avez besoin. Vous demeurez dans la maison que vous aimez et vous conservez toujours votre droit de propriété.

Vous pouvez déménager ou rembourser l'hypothèque quand vous le voulez. Votre participation au programme n'affectera pas votre supplément de revenu garanti.

Le programme vous donne accès à des fonds sous forme de rente viagère mensuelle, de montant en espèces ou une combinaison des deux.

Bon nombre d'aînés utilisent le programme pour améliorer leur style de vie : avoir de l'argent pour voyager, rénover leur maison ou acheter une voiture.

«Un grand merci d'avoir réglé nos affaires financières avec autant de courtoisie et de compétence. Nous sommes ravis de notre programme et beaucoup plus rassurés quant à l'avenir.»

G.B., Maple Ridge

Vous pouvez obtenir de l'information sur ce programme auprès du Groupe Financier Banque Royale, de la Banque Toronto-Dominion, de la Banque Scotia ou de la Banque Nationale.

Pour savoir comment le Programme Canadien de Revenu Résidentiel peut améliorer votre vie, appelez sans frais le **1 888 749-9785** et commandez une trousse d'information gratuite et sans obligation.

PROGRAMME CANADIEN DE REVENU RÉSIDENTIEL

Appelez sans frais au 1 888 749-9785 aujourd'hui.

2873574

Un organisme d'aide aux sidéens se rebiffe

ALEXANDRE SIROIS

Un organisme communautaire de Montréal qui vient en aide aux enfants infectés par le virus du sida a indiqué hier qu'il poursuivrait ses activités même si la régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-centre a cessé de le subventionner.

« L'organisme Les Enfants de Béthanie est bel et bien vivant et est toujours sur la carte montréalaise, même s'il a disparu de la carte du financement de la régie », a déclaré hier la directrice générale de l'organisme communautaire en question, Lise Montambault.

La Presse révélait, à la fin du mois de juin, que la régie régionale venait de bouleverser le financement des organismes montréalais d'aide aux sidéens. « Elle a décidé de prioriser les organismes qui viennent en aide aux personnes qui présentent un cumul de facteurs de risque, notamment la toxicomanie et les problèmes de santé mentale, en plus du sida », a rappelé Mme Montambault.

La subvention de 15 251 $ octroyée annuellement par la régie aux Enfants de Béthanie a ainsi été annulée. Or, depuis, l'un des donateurs privés de l'organisme a lui aussi décidé de mettre un terme à sa contribution habituelle. Ni son nom, ni la valeur de sa contribution ne peuvent cependant être dévoilés.

Mme Montambault tient donc à remettre les pendules à l'heure et à signaler que les modifications de la régie au financement du « réseau sida » ne signifient pas que les organismes boudés ne sont plus nécessaires, puisqu'elles relèvent de critères spécifiques.

« Ce n'est pas parce que la régie fixe ses orientations que nous devons disparaître ou cesser le travail qu'on a amorcé. On revendique notre autonomie », a-t-elle affirmé, précisant que « l'hôpital Sainte-Justine a recensé, au cumul, entre 1997 et 1999, 22 nouveaux cas d'enfants séropositifs ».

Les Enfants de Béthanie fonctionne avec un budget de 268 000 $ pour 1999-2000, dont seulement 11 % provient de fonds publics. Les contributions de la communauté, notamment du secteur privé, permettront à l'organisme de continuer son travail. « Lorsqu'on jugera qu'il n'y aura plus de besoins, on sera heureux de fermer nos portes nous-mêmes, et ce sera une très grande victoire », a indiqué Mme Montambault.

Un médecin pratiquant des avortements est victime d'un attentat

Presse Canadienne
VANCOUVER

Un gynécologue pratiquant des avortements a été poignardé, hier, dans le vestibule de son bureau de Vancouver. Le docteur Garson Romalis avait survécu en 1994 à une tentative d'assassinat qui aurait été perpetrée par des militants opposés à l'avortement.

Hier, le médecin a été blessé au dos, mais on ne craint pas pour sa vie. La police a aussitôt invité les cliniques d'avortement de Vancouver à faire preuve de vigilance.

Selon la police, le Dr Romalis a été agressé par un homme dont le visage était caché par un capuchon.

Lors de l'agression, le médecin aurait cru qu'il avait été seulement frappé. C'est en tenant de rattraper son agresseur qu'il a remarqué qu'il saignait. Il s'est alors dirigé vers un parc de stationnement pour demander de l'aide.

L'affaire a horrifié tant les adversaires de l'avortement que les groupes pro-choix.

« Nous commençons à en avoir assez de cette violence », a réagi Joyce Arthur, porte-parole du Réseau d'action pro-choix.

Pour sa part, la directrice de la Société pro-vie de la Colombie-Britannique, Monica Roddis, a soutenu que les membres de son groupe « étaient absolument opposés à toute forme de violence et surtout contre les médecins ».

« Nous nous dissocions complètement de quiconque commet ce genre de choses », a-t-elle ajouté.

Philip Morris pourrait mourir, selon son avocat

Agence France-Presse
MIAMI

Des dommages et intérêts de 154 milliards de dollars, conformes aux demandes de l'avocat des plaignants dans le procès en Floride contre les industriels du tabac, signeraient l'arrêt de mort de Philip Morris, a déclaré hier l'avocat de l'entreprise.

« Si vous décidez d'une amende de seulement 6 milliards de dollars, Philip Morris disparaîtra », a affirmé Dan Webb au jury.

Lundi, l'avocat des plaignants, Stanley Rosenblatt, avait demandé à un tribunal de Miami des dommages et intérêts compris entre 123 milliards de dollars minimum et 196 milliards de dollars maximum. Il a estimé que ceux-ci devaient être compris entre 75 et 118 milliards pour le seul fabricant Philip Morris, qui représente 50 % du marché américain.

Dan Webb a estimé que la fin de Philip Morris ferait disparaître « les emplois de 13 000 personnes dans le monde ». Il a rappelé une loi de Floride, qui interdit tout jugement entraînant la faillite d'une entreprise.

oui Jusqu'à 1000$ de plus pour votre échange
TOUTES MARQUES ACCEPTÉES
oui Fin de bail
oui 0$ comptant!
LIQUIDATION des modèles 2000
500$ RABAIS ADDITIONNEL
FAITES VITE !
Caravan 2000
299$** /mois
Loc. 36 mois
Programme fidélité
FINANCEMENT FACILE
Les photos à titre indicatif seulement.
2874648
pie IX DODGE CHRYSLER 2000 inc.
9350, boul. Pie-IX Montréal (Nord de Métropolitain)
www.pieixchrysler2000.com
(514) 327-9000
LIQUIDATION
Néon 2000 démo
239$*** /mois
• 5 rapports • climatiseur
Location 48 mois
LÉGÈREMENT UTILISÉE
SUPER RABAIS DÉMO
à partir de 24 995$*
Jeep Sahara
USAGÉS • USAGÉS • USAGÉS
pie IX 2000
Dodge, Chrysler, Jeep
NEON H-LINE 97 — 5 rapports, climatiseur — 129$/mois — Location facile
NEON COUPÉ 97 — 5 rapports, climatiseur — 139$/mois — Location 24 mois
NEON EX 98 — 5 rapports, toit ouvrant — 159$/mois — Location rapide
NEON SPORT 98 — 5 rapports, climatiseur — 179$/mois — Location 24 mois
INTREPID 97 — V6, automatique, tout équipée — 219$/mois — Location 24 mois
NEON SPORT 99 — 5 rapports, climatiseur — 199$/mois — Location rapide
CIRRUS LX 99 — Automatique, tout équipée — 269$/mois — Location 24 mois
CARAVAN 99 — 2 coulissantes, climatiseur — 299$/mois — Location facile
NEON H LINE 98 — 5 rapports, climatiseur — 189$/mois — 0 $ comptant
AVENGER ES 97 — Sport, tout équipée — 259$/mois — 0 $ comptant
INTREPID 99 — Série exécutive — 299$/mois — 0 $ comptant
GRAND CARAVAN 98 — 2 coulissantes, tout équipée — 299$/mois — 0 $ comptant
Juillet est le mois des vrais acheteurs. Vous êtes acheteurs... vous êtes gagnants chez nous.
PIE IX 2000 " DIFFÉRENT " (514) 327-9000
DÉMONSTRATEURS
GRAND CHEROKEE Ltd 2000
28G super équipé à partir de 39 485$*
Location 36 mois disponible
CIRRUS LX 2000
Automatique, climatiseur, tout équipée à partir de 18 495$*
Location dispomible
GRAND CHEROKEE LAREDO
V6, tout équipée 479$***/mois
Location 36 mois
DURANGO
V8, tout équipée 479$***/mois
Location 36 mois
* Grand Cherokee LTD 28G. Rabais au concessionnaire, plus 810 $ transport, Cirrus 750 $ transport, 100 $ taxe sur climatiseur. Jeep Sahara transp. prép. 800 $ et toutes taxes en sus. ** Caravan 2000 comptant 1 495 $ taxes en sus. Rabais programme fidélité. *** Demo 1 795 $ comptant applicable sur les véhicules de démonstration et sur certains usagés. Téléphonez pour tous les détails.

Camping?
Laissez-vous tenter!!
• Très grande salle d'exposition
• Choix incomparable de tentes
• À des prix d'entrepôt
André Jac Sport
5520, boul. des Laurentides, Laval
4 km au nord de la 440 / 6 km au sud de la 640
(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410
2873639

NOUS HABILLONS LES FENÊTRES
Quel que soit votre style... quel que soit votre budget... nous pourrons habiller vos fenêtres de centaines de façons.
Ajoutez de l'éclat à vos fenêtres, appelez notre service d'achat à domicile ou visitez le magasin Linen Chest le plus près de chez vous.
Politique de bas prix garantis
Nous sommes convaincu que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, non seulement nous respecterons ce prix, mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %.
HunterDouglas Levolor Holican
LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
Centre Rockland (514) 341-7810
Promenades de la Cathédrale (centre-ville) (514) 282-9525
Décor Dépôt, Les Galeries Laval (450) 681-9090
Place Portobello, Brossard (450) 671-2202
2829437-3 2871949

SOLDE
Greenfield Park 466-2166
Longueuil 677-4747
St-Jean-sur-Richelieu 348-1155
Montréal
Centre-Ville 875-1001
Angle St-Joseph/St-Laurent 270-4747
Place Versailles 354-1220
Rosemont 593-8840
Ville St-Laurent 856-2002
Laval
Chomedey 629-9800
Pont Viau 663-4747
Pointe-aux-Trembles 642-2540
Repentigny 654-5477
Pointe-Claire 694-7773
St-Jérôme 436-2893
St-Hyacinthe 774-7188
Drummondville 478-4171
Trois-Rivières 372-1313
Victoriaville 752-4646
Sherbrooke
Galeries Quatre-Saisons 565-3632
Carrefour de l'Estrie 822-4747
Gatineau 568-1918
Service à la clientèle : 1-800-463-5665
30 à 50 % de rabais sur une grande sélection de montures spécialement identifiées, en plus de profiter du 2 pour 1.*
LUNETTERIE NEW LOOK
Michel Laurendeau, opticien
Avec VISA Desjardins, accord D, votre financement est accord D !
* Cette offre s'applique à l'achat d'une paire de lunettes (verres et monture) jusqu'au 29 juillet 2000 et ne s'ajoute à aucun autre escompte en vigueur.
Examen de la vue sur place par des optométristes.
2870571 2870574

MicroBytes CENTRE D'ORDINATEURS
www.microbytes.com
97-98-99-00 PRIX D'OR
Prêts étudiants acceptés jusqu'à 3000$
Plans de financement disponibles
SPÉCIAL FAMILLE 1
PROCESSEUR INTEL CELERON 566MHZ
CARTE MERE ATX AGP / PCI
2 PORTS USB, 2 SÉRIE, 1 PARALLEL
BOITIER MID-TOUR STYLE ATX
LECTEUR 3 1/2" 1.44 HAUTE DENSITÉ
CARTE VIDEO 8M AGP
64 MEGS MÉMOIRE 100-MHZ SDRAM
DISQUE DUR 10.2 GIG EIDE UDMA
CLAVIER ACNOR, SOURIS, TAPIS
CD ROM 56X, CARTE-SON PCI-32 BIT
HAUT PARLEURS AMPLIFIÉS 80 WATT
FAX MODEM 56K V.90 AVEC VOIX
1 MOIS D'INTERNET AVEC TOTALNET
ÉCRAN 15" .28 COULEUR SVGA
WINDOWS 98 2e ÉDITION FRANCAIS
855 55$*
SPÉCIAL FAMILLE 2
PROCESSEUR INTEL PENTIUM 3 667MHZ
CARTE MERE ATX AGP / PCI
2 PORTS USB, 2 SÉRIE, 1 PARALLEL
BOITIER MID-TOUR STYLE ATX
LECTEUR 3 1/2" 1.44 HAUTE DENSITÉ
CARTE VIDEO 32M 3-D AGP
128 MEGS MÉMOIRE 133-MHZ SDRAM
DISQUE DUR 20.4 GIG EIDE UDMA
CLAVIER ACNOR, SOURIS, TAPIS
CD ROM 56X, CARTE-SON PCI-32 BIT
HAUT PARLEURS AMPLIFIÉS 80 WATT
FAX MODEM 56K V.90 AVEC VOIX
1 MOIS D'INTERNET AVEC TOTALNET
ÉCRAN 19" .26 COULEUR SVGA
WINDOWS 98 2e ÉDITION FRANCAIS
1555 55$*
TAXES INCLUS
* SI VOUS ÊTES ADMISSIBLE AU PROGRAMME <<BRANCHER LES FAMILLES>>
*PRIX = 1178.48$ + TAXES - 500$ BLF
*PRIX = 1787.05$ + TAXES - 500$ BLF
BRANCHER LES FAMILLES
RABAIS DE 500$ POUR LES FAMILLES
POUR VÉRIFIER VOTRE ÉLIGIBILITÉ:
1-888-793-9588
PLUS DE DÉTAILS EN MAGASIN
NOUS CONSTRUISONS LES SYSTÈMES SELON VOS BESOINS
CD VIERGES 74M (ARGENT) - 95¢ 80M - 99¢ CD-RW - 1.69$
IMPRIMANTES CANON BJC-2100 - 98$ BJC-3000 - 166$ APRES RABAIS POSTALE
CARTE VIDEO ASUS AGP GEFORCE 2 32M - 444.99$ 64M - 571.99$
DIABLO 2 (FR) $62.99 VAMPIRE $59.99
2 ANS DE GARANTIE SUR PIÈCES ET MAIN D'OEUVRE SUR LES SYSTEMES ANNONCÉS
LES PRIX, SPÉCIFICATIONS ET LA DISPONIBILITÉ PEUVENT CHANGER SANS PRÉAVIS DÉTAILS EN MAGASIN
COMPTANT OU INTERAC SEULEMENT
VENTE SE TERMINE 18 JUILLET, 2000
PTE-CLAIRE 940 boul St-Jean 514-426-2586 fax: 426-3455
ST-LEONARD 6432 Jean-Talon E. 514-253-4306 fax: 253-5834
LAVAL 577 St-Martin O. 450-629-8707 fax: 629-4364
ST-HUBERT 3505 Taschereau 450-445-7176 fax: 445-7086
CENTRE-VILLE 1150 Union 514-871-8515 fax: 871-9936
MONTRÉAL 4050 Jean-Talon O. 514-344-2224 fax: 344-5333
Inter-urbain 990-BYTES 1-877-MICROBYTES
2864581

Bibliothèque
et Archives
nationales
Québec

La Presse
12 juillet 2000

Page A18 manquante

Des abonnés du câble portent plainte

Presse Canadienne
SHAWINIGAN

Il n'est pas rare de trouver des abonnés du câble fort mécontents ces jours-ci. Tellement qu'ils ont cru bon contacter le Service d'aide au consommateur pour se plaindre d'une situation qu'ils ont jugée carrément abusive.

Le problème concerne en fait les quatre nouvelles chaînes francophones qui ont été lancées en grande pompe le 31 janvier dernier, soit le CanalZ, Historia, Evasion et Séries+. C'est que des citoyens, intéressés par les nouveaux canaux, ont répondu à l'appel lancé par les câblodistributeurs et ont choisi de payer le surplus demandé pour avoir accès aux nouvelles émissions. D'autres ont préféré s'abstenir.

Mais voilà que les gens qui ont décliné l'offre des nouveaux canaux y ont toujours accès gratuitement. Leurs concitoyens, quant à eux, paient depuis le 1er mai. Voici donc une situation tout à fait injuste, selon Mme Madeleine Plamondon, directrice générale du Service d'aide au consommateur.

« Nous avons reçu deux plaintes coup sur coup, raconte Mme Plamondon. Les gens ont su ce qui se passait par un voisin ou des amis. Je comprends que les cablôdistributeurs peuvent avoir des difficultés avec les nouvelles technologies mais ça, ce n'est pas de ma faute, ni de celle des consommateurs. Moi, j'évoque l'iniquité de la situation », explique-t-elle.

Le problème des nouvelles technologies évoqué par Mme Plamondon fait référence aux filtres que les cablôdistributeurs doivent installer afin de brouiller les ondes des nouveaux canaux. C'est que le nombre de filtres à installer est impressionnant. Chez Vidéotron, qui compte quelque 1 400 000 abonnés, c'est près d'un million de filtres qui doivent être posés. Chez Cogeco, des 300 000 abonnés québécois, ce sont plus de 240 000 clients qui ont refusé le nouveau service.

Ainsi, moins d'abonnements ont été vendus, plus de filtres sont à poser et l'opération sera donc plus longue. « Même si tous les techniciens étaient affectés à la pose des filtres, on en aurait pour des semaines, explique M. Jean-Paul Galarneau, directeur des communications chez Vidéotron. On manque de main-d'oeuvre simplement. »

Chez Cogeco, on déplore fortement la situation mais on n'estime pas qu'elle est injuste. « Les gens paient pour le service qu'ils ont commandé, explique Mme Hélène Dubuc, du service à la clientèle de l'entreprise. Les autres bénéficient d'une situation qui est ponctuelle et non récurrente que nous essayons de résoudre le plus rapidement possible.

Selon Mme Dubuc, cette situation est attribuable au fait que les câblodistributeurs se sont vus dans l'obligation d'opter pour une stratégie de marketing différente, soit celle de l'option positive. En clair, cela signifie que les gens qui désirent les nouveaux services doivent contacter leur câblodistributeur afin de le lui signaler. À l'inverse, l'option négative oblige les gens à téléphoner pour faire annuler le nouvel abonnement, sans quoi on le leur facturera sans autre préavis.

« L'Office de la protection du consommateur nous a formellement interdit d'utiliser l'option négative. Nous avons respecté cet avis pour ne pas avoir de plaintes, mais par conséquent, nous avons eu beaucoup moins de demandes », raconte Mme Dubuc.

La solution ne relève apparemment pas des câblodistributeurs. « La solution que je suggère, explique Mme Plamondon, serait d'accorder un crédit aux abonnés. » Or, il n'en est pas question pour les distributeurs puisque les titulaires, qui assument les coûts de production, réclament leur part pour assumer leurs frais.

Le syndicat des postiers s'en prend au SCRS

Presse Canadienne
OTTAWA

Les postiers reprochent au Service canadien du renseignement de sécurité de les traiter comme des « criminels » ou des « menaces à la société canadienne », à la suite d'allégations concernant des activités illégales d'espionnage de la part d'agents du SCRS à l'endroit de certains syndiqués des postes.

Furieux, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes a réclamé une enquête publique pour faire la lumière sur cette affaire.

« Assez, c'est assez. Les Canadiens ont le droit d'être membres d'un syndicat, a fulminé hier le président, Dale Clark, lors d'une conférence de presse. Le gouvernement n'a pas d'affaire à espionner ceux qui militent au sein de leur syndicat. »

M. Clark a ajouté que le syndicat des postiers pourrait traîner le SCRS devant les tribunaux.

Les révélations d'un ex-agent du SCRS, John Farrell, au quotidien torontois *The Globe and Mail*, il y a quelques jours, ont eu l'effet d'une bombe. Il a déclaré que des agents s'adonnaient à des activités peu scrupuleuses et que le comité de surveillance des activités de SCRS se traînait les pieds dans cette affaire.

Selon M. Farrell, le courrier de nombreux Canadiens qui n'étaient pas considérés comme une menace à la sécurité nationale a été intercepté par des agents du Service du renseignement de sécurité. Les responsables du syndicat des postiers auraient été épiés, et les cadres de l'agence d'espionnage auraient profité d'activités louches pour s'enrichir personnellement.

L'un des porte-parole de l'Association canadienne des libertés civiles, Allan Borovoy, a pour sa part exigé la tenue d'une enquête indépendante pour vérifier les allégations de M. Farrell.

Selon le vice-président du Congrès du travail du Canada, Jean-Claude Parrot, si le droit de grève n'est pas nécessairement populaire, cela « demeure une activité légale ».

« Cette forme d'intimidation doit cesser », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le Service canadien du renseignement de sécurité a rejeté ces allégations, les qualifiant de « sans fondement ».

« Toutes les activités du Service de sécurité de la GRC ont été examinées par la Commission McDonald à la fin des années 70 et c'est à la suite de cet examen que le Service canadien du renseignement de sécurité a été créé en juillet 1984, en vertu de la Loi sur le SCRS », peut-on lire dans un communiqué de presse.

« La Loi sur le SCRS indique clairement ce sur quoi le SCRS peut et ne peut pas faire enquête. Le SCRS ne fait pas enquête sur les activités licites de défense d'une cause, de protestation ou de manifesation d'un désaccord. Le SCRS n'a pas fait enquête et ne fait pas enquête actuellement sur le STTP (syndicat des postiers). »

Or, M. Parrot demeure sceptique. Il rappelle que les syndicats n'ont pu avoir accès à l'ensemble des dossiers grâce à la Loi sur l'accès à l'information.

« Je me pose la question : Pourquoi j'ai un dossier ? Pourquoi le syndicat des postiers a un dossier ? Pourquoi les autres syndicats ont un dossier ? Pourquoi les militants du mouvement syndical ont un dossier à la GRC, puisque ce sont des activités légales ? »

loto-québec résultats

Banco

Tirage du 2000-07-11

03	06	08	16	19
25	30	32	34	36
37	40	43	51	52
57	59	61	62	67

La Quotidienne

Tirage du 2000-07-11

3	4
586	5889

Extra

Tirage du 2000-07-11

NUMÉRO: 145528

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

loto-québec résultats

SPÉCIAL 30e ANNIVERSAIRE 30 JOURS DE CHANCE

NUMÉRO COMPLET	100 000 $	4 DERNIERS CHIFFRES	100 $
5 DERNIERS CHIFFRES	1 000 $	3 DERNIERS CHIFFRES	30 $
		2 DERNIERS CHIFFRES	20 $

Numéro du 2000-07-12 788364

(numéros décomposables)

2000-07-01	238948	2000-07-07	657845
2000-07-02	000347	2000-07-08	169578
2000-07-03	407305	2000-07-09	308079
2000-07-04	873024	2000-07-10	735126
2000-07-05	432630	2000-07-11	596202
2000-07-06	593376		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

100 000$ chaque jour du 1er au 30 juillet 2000

Vente d'été
Importateur de reproductions antiques européennes
Économisez jusqu'à 50% Nous payons les deux taxes
Du 12 au 29 juillet 2000
Tables, jusqu'à 16 pi. de long
MOBILART C&R
L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal
Stationnement à l'arrière
(514) 344-1400
2875382

Centre de liquidation mode
la Baie, rue Sainte-Catherine O., 8e étage!
SUPERLIQUIDATION
Du mercredi 12 au dimanche 16 juillet 2000

50 % DE RABAIS
• Tous les vêtements pour lui
• Tous les coordonnés pour elle.
• Expression
• Principles
• Concept XXV
• Toutes les robes
Sur nos derniers prix étiquetés.

Grand balayage!
• Tout ceci pour elle : shorts, tee-shirts et blouses à manches courtes

Derniers prix	Maintenant
20 $ ou plus	9,99 $
13 $ à 19,99 $	6,99 $
12,99 $ ou moins	4,99 $

• Tous les pantalons pour elle

Derniers prix	Maintenant
35 $ à 54,99 $	11,99 $
20 $ à 34,99 $	8,99 $
19,99 $ ou moins	4,99 $

*Exception : les coordonnés.

la Baie
Nous avons aussi d'autres articles à prix réduit en magasin
2874761
LIQUIDATION MODE À LA BAIE, RUE SAINTE-CATHERINE O.

VU Nikon
La haute technologie pour vos lunettes
(près des Galeries d'Anjou)
7050, rue Jean-Talon • 352-1010
2871884

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue
COURS INTENSIFS de jour, 25 h/semaine 135 $ à 145 $ /semaine*
à temps partiel et semi-intensifs matin, après-midi, soir 1 à 7 fois/sem. • 195 $/30 h*
*matériel pédagogique inclus, pas de taxe, déductible d'impôt, frais d'inscription : 40$
Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec
Laurier
1160, boul. St-Joseph Est, 3e étage, Mtl
(514) 278-5309 www.converlang.com
2872453

Annoncer dans nos sections Carrières professions, c'est rejoindre plus de 1 300 000 lecteurs*
Communiquez avec nous!...
Téléphone (514) 285-7320
Télécopieur (514) 499-2053
Courriel carrieres@lapresse.ca
La Presse
* Source : L'ÉQIP PMB II, Montréal métropolitain, 18 +, qui lisent *La Presse* une fois et plus par semaine. Résultats basés sur le tirage total selon ABC.
FILL57

Bibliothèque
et Archives
nationales
Québec

La Presse
12 juillet 2000

Page A20 manquante